

Université du Québec à
Trois-Rivières

RAPPORT LOI 95 2024-25

En vertu de l'Article 4.1 de la
Loi sur les établissements
d'enseignement de niveau
universitaire



Inauguration du nouveau campus de Joliette,
5 septembre 2024



Lancement du tout premier Plan
stratégique autochtone à l'UQTR,
adopté 24 mars 2025

Table des matières

États financiers.....	2
Rapport de l’auditeur indépendant	2
Système d’information financière universitaire (SIFU).....	13
États du traitement.....	48
Formulaire de déclaration	48
Rapport sur la performance.....	52
Grille des indicateurs	54
Mesures prises pour l’encadrements des étudiants.....	58
Mesures phares d’encadrement des étudiants	58
Autres mesures d’encadrement des étudiants.....	60
Programmes d’activités de recherche	64
Principales orientations de recherche	64
Réalizations marquantes sur le plan de la recherche	66
Rapport sur les perspectives de développement	69
Priorités de développement	69
Quartier universitaire de l’UQTR à terrebonne	69
Logements Étudiants à Drummondville.....	70
Restructuration académique	71
Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités	74
Plan stratégique (2020 - 2027)	75

ÉTATS FINANCIERS

Rapport de l'auditeur indépendant

Rapport de mission de procédures convenues à l'égard de l'information financière

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 400
1610, rue Bellefeuille
Trois-Rivières (Québec) G9A 6H7
T 819 693-1374

Au ministère de l'Enseignement supérieur

Objectif du présent rapport de mission de procédures convenues

Notre rapport vise uniquement à aider le ministère de l'Enseignement supérieur à déterminer si l'information financière présentée aux pages 1 à 4, aux annexes 12 et 12a et aux comptes 402, 403, 404, 406 et 409 du Système d'information financière des universités (SIFU) 2024-2025 de l'Université du Québec à Trois-Rivières (ci-après l'« université ») est conforme aux états financiers audités de l'université. Il est possible que ce rapport ne puisse se prêter à un usage autre.

Responsabilités du donneur de mission et de la partie responsable

L'université a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission.

L'université est responsable des objets considérés visés par les procédures convenues mises en œuvre.

Responsabilités du professionnel en exercice

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4400, *Missions de procédures convenues*. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures convenues avec l'université ainsi que la communication des constatations dans un rapport, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission de certification. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance.

Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

Éthique professionnelle et gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle, de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Notre cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité (NCGQ) 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*. Cette norme exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques et des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Procédures et constatations

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites en annexe, qui ont été convenues avec l'université à l'égard du SIFU. Les constatations résultant de la mise en œuvre des procédures convenues figurent également en annexe du présent rapport.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Trois-Rivières
Le 27 octobre 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A109631

ANNEXE – PROCÉDURES CONVENUES ET CONSTATATIONS PORTANT SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE

N°	Postes	Procédures	Constatations
1	Concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités (sous-section 4.1 du mandat)	Obtenir le plus récent SIFU de l'université.	
		Compléter l'outil interactif « Formulaire_Explication des écarts » (format Excel).	
		À partir de l'état de la situation financière du SIFU (page 1) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des actifs à court terme, des actifs à long terme, des passifs à court terme, des passifs à long terme et du total des soldes de fonds, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	Voir la capture d'écran jointe au présent document.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		<p>À partir des produits et charges du SIFU (pages 2 et 3) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des produits (sans distinction des « autres produits » que l'on retrouve dans certains états financiers audités), des charges et de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ».</p> <p>Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.</p>	<p>Voir la capture d'écran jointe au présent document.</p>
		<p>À partir de l'évolution des soldes de fonds du SIFU (page 4) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des soldes de fonds à la fin de l'exercice, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.</p>	<p>Voir la capture d'écran jointe au présent document.</p>
		<p>Une capture d'écran des deux tableaux de l'onglet « Tableaux de concordance SIFU – EF » doit être jointe aux conclusions du professionnel en exercice.</p>	<p>Voir la capture d'écran jointe au présent document.</p>

N°	Postes	Procédures	Constatations
2	Concordance entre les annexes 12 et 12a du SIFU (sous-section 4.2 du mandat)	<p>Volet 1</p> <p>Retracer chacun des montants inscrits à l'annexe 12a aux résolutions qui auront été fournies au préalable par l'université.</p>	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		<p>Dans le cas où des montants ne sont corroborés par aucune résolution, demander, pour chacun de ces montants, une confirmation signée du responsable des ressources financières quant à la nature et à l'utilisation des sommes. Inscrire aux constatations sur les procédures convenues le nombre de confirmations signées obtenues de l'université et les annexer au rapport.</p>	Aucune confirmation.
		<p>Volet 2</p> <p>Comparer le total à la ligne 17 de la colonne 6 de l'annexe 12a avec le total à la ligne 7 de la colonne 6 de l'annexe 12.</p>	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Comparer le total à la ligne 23 de la colonne 6 de l'annexe 12a avec le total à la ligne 12 de la colonne 1 de l'annexe 12.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		<p>Advenant un écart entre les annexes 12 et 12a, et que l'écart n'est pas dû au fait que l'annexe 12a indique seulement les virements interfonds de plus de 100 000 \$, faire corriger ces annexes par l'université. Consigner aux constatations sur les procédures convenues les corrections effectuées ou les écarts relevés.</p>	Aucune correction ni aucun écart.
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants internationaux (sous-section 4.3.1 du mandat)	Obtenir de l'université les listes des montants par étudiant présentés aux comptes 402 et 404.	

N°	Postes	Procédures	Constatations
		Recalculer le total des listes et comparer ces totaux avec les montants aux comptes 402 et 404 respectivement. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		À partir de ces listes, sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant international (aussi appelé « étudiant étranger ») de la sous-section 4.3.1.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Retracer la facture de l'étudiant international émise par l'université et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice et recalculer le montant excédant le seuil établi à la sous-section 3.5 des Règles budgétaires.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart. Toutefois, nous n'avons pas pu retracer l'encaissement pour un test, le solde étant toujours à recevoir à la date du rapport.
		Comparer les montants (excédant le seuil) ainsi recalculés aux montants apparaissant aux listes des comptes 402 et 404 respectivement.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucun.
	Inscription des montants forfaitaires des étudiants canadiens non résidents du Québec (sous-section 4.3.2 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 403.	
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 403. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.


N°	Postes	Procédures	Constatations
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non résident du Québec.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice, qui doit correspondre aux montants établis à la sous-section 3.4 des Règles budgétaires.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 403.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucun.
	Inscription des montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non résidents du Québec (sous-section 4.3.3 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 409.	Aucun montant n'est présenté au compte 409.
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 409. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	S/O
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non résident du Québec	S/O
		Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés au cours de l'exercice.	S/O

N°	Postes	Procédures	Constatations
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 409 fournie par l'université. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	S/O
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	S/O
	Inscription des droits de scolarité des étudiants déréglés (sous-section 4.3.4 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 406.	
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 406. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant déréglé.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.
		Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés au cours de l'exercice.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart. Toutefois, nous n'avons pu retracer que l'encaissement partiel pour un test, le solde étant toujours à recevoir à la date du rapport.
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 406 fournie par l'université. En cas de non-concordance, demander des explications à l'université.	L'application de cette procédure ne nous a pas permis de déceler d'écart.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucun.

ANNEXE 2 – TABLEAUX DE CONCORDANCE SIFU/EF

Tableaux de concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités
Veuillez sélectionner votre établissement universitaire dans le menu déroulant
2024-2025

Actualiser 

Sommaire des écarts rapportés							5 écarts rapportés
							0\$ restants à expliquer
							39665475 Écarts non matériels
Page du SIFU	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
1	Actifs à court terme	-	-	-	-	-	(1)
	Actifs à long terme	-	-	-	-	-	-
	Total Actifs	-	-	-	-	-	(1)
	Passif à court terme	-	-	-	-	-	-
	Passif à long terme	-	-	-	-	-	-
	Total Passifs	-	-	-	-	-	-
2	Solde de fonds	-	-	-	-	-	-
	Bilan Net	-	-	-	-	-	(1)
3	Total des produits	-	(1 983 274)	1	-	-	-
	Total des charges	-	(1 983 274)	1	-	-	-
4	Excédents	-	-	-	-	-	-
	Solides à la fin de l'exercice	-	-	-	-	-	-

Tous les écarts ont été rapportés

Sommaire des écarts expliqués							0 écarts expliqués
							0\$ restants à expliquer
							39665475 Écarts non matériels
Page du SIFU	Total des familles de comptes	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisation	Fonds de dotation	Autres fonds	Colonne Total des fonds
1	Actifs à court terme	-	-	-	-	-	-
	Actifs à long terme	-	-	-	-	-	-
	Total Actifs	-	-	-	-	-	-
	Passif à court terme	-	-	-	-	-	-
	Passif à long terme	-	-	-	-	-	-
	Total Passifs	-	-	-	-	-	-
2	Solde de fonds	-	-	-	-	-	-
	Bilan Net	-	-	-	-	-	-
3	Total des produits	-	-	-	-	-	-
	Total des charges	-	-	-	-	-	-
4	Excédents	-	-	-	-	-	-
	Solides à la fin de l'exercice	-	-	-	-	-	-

Tous les écarts ont été expliqués

Systeme d'information financière universitaire (SIFU)

Université du Québec à Trois-Rivières

**Systeme d'information financière des universités
2024-2025**



Responsable des ressources financières



Date

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
ÉTATS FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTAT DES PRODUITS	2
ÉTAT DES CHARGES	3
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS	4
 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	 ANNEXE
ANNEXE 1 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	1
ANNEXE 2 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS DE FONCTIONNEMENT)	2
ANNEXE 3 : PRODUITS PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	3
ANNEXE 4 : CHARGES PAR FONCTION (FONDS AVEC RESTRICTIONS)	4
ANNEXE 5 : CONCILIATION SUBVENTION MELS	5
ANNEXE 6 : AJUSTEMENTS APPORTÉS À LA SUBVENTION MELS	6
ANNEXE 7 : PRODUITS REPORTÉS	7
ANNEXE 8 : AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE	8
ANNEXE 9 : DÉTAIL AUTRES ACTIFS-PASSIFS	9
ANNEXE 10 : DÉTAIL AUTRES PRODUITS-CHARGES	10
ANNEXE 11: REDRESSEMENTS	11
ANNEXE 12 : AVANCES ET INTERFONDS	12
ANNEXE 12A : INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LES VIREMENTS INTERFONDS	12A
ANNEXE 13 : ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES	13
ANNEXE 14 : AVANTAGES SOCIAUX	14
ANNEXE 15 : DÉPENSES TERRAINS-BÂTIMENTS	15
ANNEXE 16 : DÉPENSES D'IMMOBILISATIONS	16
ANNEXE 17 : SALAIRE MOYEN PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL	17
ANNEXE 18 : FRAIS INSTITUTIONNELS OBLIGATOIRES (FIO) ET AUTRES FRAIS CHARGÉS AUX ÉTUDIANTS	18
ANNEXE 19 : INFORMATION POUR L'ANALYSE DE LA CONDITIONNELLE	19
ANNEXE 20 : NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUX ANNEXES	20
ANNEXE 21: SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS EN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE	21
ANNEXE 22A: CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS- GOUVERNEMENT DU CANADA	22A
ANNEXE 22B: CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS– GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	22B
ANNEXE 22C: CONTINUITÉ DES APPORTS ET DES PRODUITS REPORTÉS– AUTRES SOURCES	22C
ANNEXE 23 : PRODUITS DES ENTITÉS SUBVENTIONNAIRES DU GOUVERNEMENT DU CANADA PAR FONDS	23
ANNEXE 24 : CONTINUITÉ DES APPORTS REPORTÉS– MES	24

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
ACTIF										
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	91 376 038	-	-	348 649	-		91 724 687	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	-	-	-	-	-		-	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-		-	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	19 482 444	---	---	---	---		19 482 444	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	9 259 341	---	---	---	---		9 259 341	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	3 867 735	1 883 972	7 212 556	-	-		12 964 262	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	-	44 282 095	28 305 538	63 899	-	(72 651 532)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	1 012 132	-	-	-	-		1 012 132	10
11	Stocks (075)	s/o	801 416	-	---	-	-		801 416	11
Total de l'actif court terme			125 799 105	46 166 067	35 518 094	412 548	-	(72 651 532)	135 244 281	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	2 023 116	-	3 306 034	-	-		5 329 150	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	-	-	-	-	-		-	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-		-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	-		-	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	241 268 491	---	---		241 268 491	17
18	Logiciel-service (106)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		127 822 221	46 166 067	280 092 619	412 548	-	(72 651 532)	381 841 923	21

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF									
Passif à court terme									
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	-	-	-	-	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	-	-	2 504 314	-	-	2 504 314	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	-	---	---	---	---	-	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	34 446 224	703 247	---	-	-	35 149 471	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	14 947 981	254 944	1 430 638	-	-	16 633 564	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	9 043 685	-	---	---	-	9 043 685	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	40 709 551	-	-	-	40 709 551	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	310 428	-	-	310 428	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	72 371 525	-	280 007	-	(72 651 532)	-	32
	Total du passif à court terme		130 809 416	41 667 742	4 525 387	-	(72 651 532)	104 351 013	
Passif à long terme									
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	55 981 000	-	-	-	-	55 981 000	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	1 367 160	-	-	1 367 160	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	---	-	198 523 492	---	---	198 523 492	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	-	-	-	-	-	-	38
39	TOTAL DU PASSIF		186 790 416	41 667 742	204 416 039	-	(72 651 532)	360 222 665	39
SOLDES DE FONDS ¹									
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	13 270 698	4 498 325	32 360 010	-	-	50 129 033	40
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	-	-	-	41
42	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o	(72 238 893)	---	---	---	-	(72 238 893)	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	412 548	-	412 548	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	43 316 570	---	-	43 316 570	45
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(58 968 195)	4 498 325	75 676 580	412 548	-	21 619 258	46
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		127 822 221	46 166 067	280 092 619	412 548	(72 651 532)	381 841 923	47

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	30 762 246	---	---	---	---	30 762 246	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	8 536 562	---	---	---	---	8 536 562	2
3	Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (403)	s/o	680 095	---	---	---	---	680 095	3
4	Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	s/o	134 437	---	---	---	---	134 437	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglés (406)	s/o	19 814 105	---	---	---	---	19 814 105	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	s/o	1 939 642	---	---	---	---	1 939 642	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	2 153 266	---	---	---	---	2 153 266	7
8	Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	s/o	-	---	---	---	---	-	8
9	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	s/o	-	---	---	---	---	-	9
10	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	s/o	1 210 937	---	---	---	---	1 210 937	10
11	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	8 703 847	---	---	---	---	8 703 847	11
12	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	823 855	-	-	-	-	823 855	12
13	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		74 758 991	-	-	-	-	74 758 991	13
14	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	190 046 968	8 286 609	30 087	---	---	198 363 663	14
15	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	580 933	13 249 885	1 065 345	-	-	14 896 163	15
16	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	2 966 667	12 480 894	(0)	-	-	15 447 561	16
17	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	1 250 338	1 702 442	-	-	-	2 952 781	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	-	---	---	-	18
	Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations:								
19	Ministère (530)	s/o	---	---	7 473 807	---	---	7 473 807	19
20	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	847 109	---	---	847 109	20
21	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	1 217 712	---	---	1 217 712	21
22	Autres (533)	s/o	---	---	789 860	---	---	789 860	22
23	TOTAL DES SUBVENTIONS		194 844 906	35 719 830	11 423 920	-	-	241 988 655	23
24	Intérêts et dividendes (435)	s/o	3 366 640	-	-	12 299	-	3 378 939	24
25	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-	-	25
26	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-	-	26
27	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	74 081	1 647 013	-	-	-	1 721 094	27
28	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	48 050	6 957 844	260 000	-	-	7 265 894	28
29	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	-	-	29
30	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	72 701	---	---	72 701	30
31	Recouvrement et transfert des coûts indirects (465, 471, 865, 866)	s/o	1 983 274	(1 983 274)	---	---	---	-	31
32	Ventes externes (460)	s/o	6 959 920	622 308	-	---	-	7 582 228	32
33	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	962 164	480	(0)	-	-	962 644	33
34	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		13 394 130	7 244 370	332 701	12 299	-	20 983 501	34
35	TOTAL DES PRODUITS		282 998 027	42 964 200	11 756 622	12 299	-	337 731 147	35

de l'exercice terminé le 30 avril 2025

en \$

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation (Note 1)	Autres fonds	Ajustements	Total	
			1	2	3	4	5	6	7	
1	Masse salariale									1
2	Direction	s/o	9 654 000	216 078	---	---	---		9 870 078	2
3	Gérance	s/o	-	-	---	---	---		-	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	71 458 561	1 980 491	---	---	---		73 439 052	4
5	Chargés de cours	s/o	24 420 443	853 209	---	---	---		25 273 652	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	-	-	---	---	---		-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	2 173 014	1 713 581	---	---	-		3 886 596	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	35 880 883	7 192 128	---	---	-		43 073 011	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	15 454 386	361 910	---	---	-		15 816 295	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	14 125 001	387 245	---	---	---		14 512 247	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	3 146 102	-	---	---	---		3 146 102	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	38 187 711	2 902 207	---	---	-		41 089 918	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	2 371 473	25 531	---	---	-		2 397 004	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		216 871 576	15 632 380	-	-	-	-	232 503 956	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	1 375 000	---	---	---	---		1 375 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	155 424	-	---	---	-		155 424	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	185 153	3 383 183	---	---	-		3 568 336	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	1 384 795	29 003	---	---	-		1 413 798	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	4 969 752	2 369 364	---	---	-		7 339 116	19
20	Bourses (735)	s/o	8 256 631	12 179 740	---	---	-		20 436 370	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	6 305 674	2 751 099	1 065 585	1 000	-		10 123 358	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	2 460 729	1 405 587	---	---	-		3 866 315	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	235 313	950 728	---	---	-		1 186 041	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	11 500 877	2 405 169	-	---	-		13 906 046	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	2 172 781	289 428	---	---	-		2 462 209	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	7 467 756	137 580	-	---	-		7 605 336	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	4 021 988	698	---	---	-		4 022 686	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	692 454	42 207	---	---	-		734 661	28
29	Charges relatives à l'infonuagique (867)	s/o	---	---	2 775 759	---	---		2 775 759	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-		-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	479 235	83 361	-	---	-		562 596	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	-	---	---		-	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	171 646	81	61 706	-	-		233 434	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-		-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	10 354	---	---		10 354	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	18 591 283	---	---		18 591 283	36
37	Amortissement d'un actif incorporel logiciel (896)	s/o	---	---	-	---	---		-	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	812 296	0	-	-	-		812 296	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		52 647 503	26 027 228	22 504 688	1 000	-	-	101 180 419	39
40	Ventes internes (878) ²	s/o	(858 501)	(911 948)	---	---	-		(1 770 449)	40
41	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 868, 873, 894, 895)	s/o	728 222	1 042 227	-	-	-		1 770 449	41
42	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	-	-	-		-	42
43	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		52 517 224	26 157 507	22 504 688	1 000	-	-	101 180 419	43
44	TOTAL DES CHARGES		269 388 800	41 789 887	22 504 688	1 000	-	-	333 684 374	44
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		13 609 227	1 174 313	(10 748 066)	11 299	-	-	4 046 773	45

Note : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note : Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 40 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 41.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(55 783 555)	4 307 900	68 720 237	401 249	-	-	17 645 831	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	Annexe 11	-	-	-	-	-	-	2
3	Solde de fonds redressé	(55 783 555)	4 307 900	68 720 237	401 249	-	-	17 645 831	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3	282 998 027	42 964 200	11 756 622	12 299	-	337 731 147	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4	269 388 800	41 789 887	22 504 688	1 000	-	333 684 374	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		13 609 227	1 174 313	(10 748 066)	11 299	-	4 046 773	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	s/o	(1 849 000)	---	---	---		(1 849 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	s/o	-	-	-	-		-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	s/o	-	-	1 775 654	-		1 775 654	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	-	-	15 928 755	-		15 928 755	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a	14 944 867	983 888	-	-		15 928 755	11
12	Sous-total		(3 184 640)	190 425	6 956 343	11 299	-	3 973 427	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE		(58 968 195)	4 498 325	75 676 580	412 548	-	21 619 258	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	13 270 698	4 498 325	32 360 010	-	-	50 129 033	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---			-	15
16	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o	(72 238 893)	---	---	---		(72 238 893)	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-		-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	412 548	---	412 548	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	43 316 570	---	---	43 316 570	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(58 968 195)	4 498 325	75 676 580	412 548	-	21 619 258	20

Note 1 : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2 : Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice. Ces montants doivent être saisis manuellement.

Université du Québec à Trois-Rivières
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 1

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total		
	1	3	4	5	6	7	8	9		
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	-	---	30 762 246	-	---	---	30 762 246	1	
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	8 536 562	---	---	---	8 536 562	2	
3	Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (403)	---	---	680 095	---	---	---	680 095	3	
4	Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	---	---	134 437	---	---	---	134 437	4	
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	-	---	19 814 105	-	---	---	19 814 105	5	
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	-	---	1 939 642	-	---	---	1 939 642	6	
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	1 072 527	---	-	1 080 739	---	---	2 153 266	7	
8	Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	-	---	-	-	---	---	-	8	
9	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	-	---	-	-	---	---	-	9	
10	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	-	---	1 210 937	-	---	---	1 210 937	10	
11	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	427 306	454 470	6 622 566	-	859 277	340 228	-	8 703 847	11
12	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	115 402	-	482 343	512	-	225 598	-	823 855	12
13	Total des produits provenant des étudiants	1 615 235	454 470	70 182 933	1 081 251	859 277	565 826	-	74 758 991	13
14	Subventions du Ministère (515)	133 626 781	11 259 483	17 859 346	-	9 104 873	---	18 196 485	190 046 968	14
15	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	-	187 426	69 614	263 595	-	-	60 298	580 933	15
16	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	2 966 667	-	-	-	-	2 966 667	16
17	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	1 245 342	-	-	4 997	-	-	-	1 250 338	17
18	Total des subventions	134 872 123	11 446 908	20 895 627	268 591	9 104 873	-	18 256 783	194 844 906	18
19	Intérêts et dividendes (435)	---	---	3 366 640	-	-	---	---	3 366 640	19
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	---	-	20
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	---	---	-	21
22	Produits provenant d'une fondation (446)	24 400	3 500	22 831	5 000	18 350	-	-	74 081	22
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	27 951	-	6 857	13 242	-	-	-	48 050	23
24	Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	---	-	24
25	Recouvrement des coûts indirects (465, 471)	-	4 563	1 978 712	-	-	---	---	1 983 274	25
26	Ventes externes (460)	1 646 696	81 033	583 852	96	2 788 578	1 843 404	16 261	6 959 920	26
27	Autres produits (466, 470)	225 838	60 066	640 433	126	23 321	1 254	11 127	962 164	27
28	Total des produits autres	1 924 884	149 161	6 599 325	18 464	2 830 249	1 844 658	27 389	13 394 130	28
29	TOTAL DES PRODUITS	138 412 241	12 050 540	97 677 884	1 368 306	12 794 399	2 410 484	18 284 172	282 998 027	29

Université du Québec à Trois-Rivières
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 2

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Total		
	1	3	4	5	6	7	8	9		
1	Masse salariale								1	
2	Direction	1 795 591	823 008	5 292 283	448 549	739 753	468 905	9 654 000	2	
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	3	
4	Enseignants-chercheurs	71 573 708	-	(115 147)	-	-	-	71 458 561	4	
5	Chargés de cours	24 243 797	6 782	164 762	-	5 102	-	24 420 443	5	
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	6	
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	817 634	379	85 608	20 673	1 248 721	-	2 173 014	7	
8	Personnel professionnel non enseignant	13 022 181	4 636 118	11 392 813	1 343 715	4 247 060	1 226 978	35 880 883	8	
9	Personnel de soutien technique	4 215 099	4 526 906	3 944 333	160 141	1 088 674	155 623	15 454 386	9	
10	Personnel de soutien de bureau	7 081 651	671 426	3 333 950	307 836	1 100 755	1 420 006	14 125 001	10	
11	Personnel de métier et ouvrier	46 596	-	372 627	-	400 128	237 845	3 146 102	11	
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	25 484 401	2 585 968	5 958 059	520 648	1 927 939	1 535 328	38 187 711	12	
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	1 388 287	284 495	270 131	106 590	100 336	183 165	2 371 473	13	
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	149 668 946	13 535 083	30 699 418	2 908 152	10 858 467	8 286 901	216 871 576	14	
15	Avantages sociaux futurs (704)	-	-	1 375 000	-	-	-	1 375 000	15	
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	155 424	-	-	-	-	-	155 424	16	
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	141 871	-	-	43 282	-	-	185 153	17	
18	Formation et perfectionnement (710)	709 697	95 570	420 532	11 150	51 546	96 300	1 384 795	18	
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	3 641 913	36 058	709 004	106 695	457 050	727	4 969 752	19	
20	Bourses (735)	7 925 170	-	204 366	13 113	113 332	650	8 256 631	20	
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	2 643 813	164 370	1 434 353	82 742	574 751	1 203 303	6 305 674	21	
22	Fournitures et matériel (745)	1 248 701	139 420	234 108	3 970	381 636	149 000	2 460 729	22	
23	Coûts des marchandises vendues (755)	235 313	-	-	-	-	-	235 313	23	
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	3 117 988	277 396	1 995 387	616 198	737 426	4 715 787	11 500 877	24	
25	Volumes et périodiques (750)	270 244	1 847 612	28 484	1 251	12 440	1 039	2 172 781	25	
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	432 237	823 766	2 424	211	18 772	5 949 986	7 467 756	26	
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	4 009 116	-	10 824	-	2 048	-	4 021 988	27	
28	Location-exploitation (830)	143 429	59	118 813	4 001	244 103	139 832	692 454	28	
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	29	
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	247 367	79 449	20 950	3 344	31 944	2 423	479 235	30	
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	31	
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	23 314	1 611	91 180	4 945	33 923	16 673	171 646	32	
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	33	
34	Autres charges (860, 870)	6 525	4 539	797 038	-	4 192	2	812 296	34	
35	Total des charges autres	24 952 120	3 469 848	7 442 464	890 903	2 663 163	1 794 051	11 434 954	52 647 503	35
36	Ventes internes (878)	(201 966)	(61 351)	(903)	(8 425)	(36 872)	(532 448)	(858 501)	36	
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	493 245	8 586	69 708	66 345	59 339	7 564	728 222	37	
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	38	
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	25 243 400	3 417 082	7 511 270	948 823	2 685 630	1 269 167	11 441 852	52 517 224	39
40	TOTAL DES CHARGES	174 912 346	16 952 165	38 210 687	3 856 974	13 544 097	19 728 753	269 388 800	40	

Université du Québec à Trois-Rivières
 Produits par fonction - Fonds avec restrictions
 de l'exercice terminé le 30 avril 2025
 en \$

Annexe 3

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1	Autres frais facturés aux étudiants (459)	-	-	-	-	-	-	-	1
2	Total des produits provenant des étudiants	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Subvention du Ministère (515)	7 106 967	50 000	2 556	-	1 127 086	-	8 286 609	3
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	12 598 113	-	563 029	81 391	7 353	-	13 249 885	4
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	10 659 226	-	-	454 413	1 367 255	-	12 480 894	5
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	1 178 537	-	116 059	407 847	-	-	1 702 442	6
7	Total des subventions	31 542 842	50 000	681 643	943 650	2 501 694	-	35 719 830	7
8	Intérêts et de dividendes (435)	-	-	-	-	-	-	-	8
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	-	9
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	-	10
11	Produits provenant d'une fondation (446)	1 522 691	-	-	7 480	116 842	-	1 647 013	11
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	6 337 518	-	-	620 411	(85)	-	6 957 844	12
13	Gains sur vente de placements (526)	---	---	-	---	---	---	-	13
14	Transfert de coûts indirects (865, 866)	(1 765 577)	-	(67 238)	(141 241)	(9 219)	-	(1 983 274)	14
15	Ventes externes (460)	203 740	-	-	418 568	-	-	622 308	15
16	Autres produits (466, 470)	-	-	-	-	480	-	480	16
17	Total des produits autres	6 298 372	-	(67 238)	905 218	108 019	-	7 244 370	17
18	TOTAL DES PRODUITS	37 841 215	50 000	614 405	1 848 868	2 609 712	-	42 964 200	18

Université du Québec à Trois-Rivières
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1	Masse salariale								1
2	Direction	144 133	-	-	71 944	-	-	216 078	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	1 964 029	-	-	-	16 462	-	1 980 491	4
5	Chargés de cours	733 775	-	41 694	-	77 741	-	853 209	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	-	-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	1 686 208	-	-	13 234	14 139	-	1 713 581	7
8	Personnel professionnel non enseignant	6 231 627	-	381 441	490 212	88 848	-	7 192 128	8
9	Personnel de soutien technique	251 284	-	19 697	90 929	-	-	361 910	9
10	Personnel de soutien de bureau	247 369	-	338	74 483	65 056	-	387 245	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	2 576 584	-	91 848	181 263	52 511	-	2 902 207	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	12 326	-	-	12 363	843	-	25 531	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	13 847 335	-	535 017	934 429	315 599	-	15 632 380	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	3 365 179	-	-	18 004	-	-	3 383 183	16
17	Formation et perfectionnement (710)	12 574	-	-	11 446	4 984	-	29 003	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	2 242 377	-	5 885	116 102	5 000	-	2 369 364	18
19	Bourses (735)	9 682 594	-	-	307 241	2 189 905	-	12 179 740	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	2 713 302	-	-	30 797	7 000	-	2 751 099	20
21	Fournitures et matériel (745)	1 234 705	-	11 904	144 423	14 555	-	1 405 587	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	950 728	-	-	-	-	-	950 728	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	2 109 164	-	35 979	193 724	66 302	-	2 405 169	23
24	Volumes et périodiques (750)	288 710	-	-	717	-	-	289 428	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	115 116	-	4 872	17 592	-	-	137 580	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	-	-	-	-	698	-	698	26
27	Location exploitation (830)	39 285	-	758	2 164	-	-	42 207	27
28	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	81 861	-	279	1 222	-	-	83 361	29
30	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	30
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	-	-	81	-	-	81	31
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	32
33	Autres charges (860, 870)	0	-	-	-	-	-	0	33
34	Total des charges autres	22 835 595	-	59 676	843 513	2 288 444	-	26 027 228	34
35	Ventes internes (878)	(43 754)	-	-	(871 832)	3 638	-	(911 948)	35
36	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	181 916	-	344	856 536	3 432	-	1 042 227	36
37	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	22 973 756	-	60 020	828 217	2 295 513	-	26 157 507	38
39	TOTAL DES CHARGES	36 821 091	-	595 038	1 762 646	2 611 112	-	41 789 887	39

Université du Québec à Trois-Rivières
Produits reportés
Exercice 2024-2025
en \$

Annexe 7

		Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds
		1	2	3	4	5
1	Droits de scolarité institutionnels (trimestre été)	2 241 367		s.o.	s.o.	
2	Forfaitaires des étudiants étrangers (trimestre été)	485 356		s.o.	s.o.	
3	Forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents (trimestre été)	13 628		s.o.	s.o.	
4	Activité de recherche			s.o.	s.o.	
5	Formation continue	203 279		s.o.	s.o.	
6	Stationnement	169 146		s.o.	s.o.	
7	Abonnement au service de l'activité physique	710 980		s.o.	s.o.	
8	Autres	9 068		s.o.	s.o.	
9	Inscriptions EIF	559 812		s.o.	s.o.	
10	CMEC	240 625		s.o.	s.o.	
11	Aménagements AGE	228 980		s.o.	s.o.	
12	Frais d'admissions	147 750		s.o.	s.o.	
13	STTR	16 610		s.o.	s.o.	
14	Soldes créditeurs relatifs à la facturation étudiante	4 017 084		s.o.	s.o.	
15				s.o.	s.o.	
16				s.o.	s.o.	
17				s.o.	s.o.	
18				s.o.	s.o.	
19				s.o.	s.o.	
Total		9 043 685	-	s.o.	s.o.	-

Université du Québec à Trois-Rivières
Affectations internes des soldes de fonds
Exercice 2024-2025
en \$

Annexe 8

Nature de l'affectation (Seuil de signification de 50 000\$)		Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation - Capital	Fonds de dotation - Produits nets non distribués	Autres fonds
		1	2	3	4	5	6
1	Fonds départementaux de recherche	9 501 348					
2	Rénovations - SAPS			1 316 858			
3	Stationnement			2 234 194			
4	Équipements - Spécialisés, informatique, SST, CNIMI			2 745 715			
5	Pavillon de la recherche et de l'innovation sur les technologies vertes			8 606 846			
6	Projets immobiliers			6 045 269			
7	MAO - Renfort			6 800 000			
8	Développement des centres hors campus			1 707 726			
9	Réaménagements			2 035 441			
10	Recherche		3 207 516	867 961			
11	Développement international		138 741				
12	Projets spéciaux		158 940				
13	Service à la collectivité		993 128				
14	Activités d'éducation continue - AEC	298 133					
15	Association des diplômés UQTR	230 230					
16	Budget démarrage de recherche	478 517					
17	Examen final commun - CPA (EFC)	305 269					
18	Fonds institutionnel de recherche-FRC-FODAR-FISD (15 mois)	440 562					
19	Formation international	80 967					
20	Montant en bas du seuil de 50 000\$	730 223					
21	Retour FIO Hors-Campus SAE	414 020					
22	SAE-Prévention des violences sexuelles	156 737					
23	Retour en recherche (lettre d'entente no. 2)	160 432					
24	CMEC (Programme EIF)	79 261					
25	Entente INRS UQTR	142 000					
26	Chaire UQTR	96 385					
27	Programme PAIR et PI2A	156 613					
28	Montant en bas du seuil de 50 000 \$						
29							
30	Total des affectations des soldes de fonds	13 270 698	4 498 325	32 360 010	-	-	-

Seuil de signification de 50 000\$

Informations additionnelles sur les autres actifs						
#	Autres actifs	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
1	Instruments financiers dérivés					
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Montants en bas du seuil de 50 000 \$					
14						
15	TOTAL ⁽¹⁾	-	-	-	-	-

Seuil de signification de 50 000\$

Informations additionnelles sur les autres passifs						
#	Autres passifs	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5
16	Instruments financiers dérivés					
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28	Montants en bas du seuil de 50 000 \$					
29						
30	TOTAL ⁽²⁾	-	-	-	-	-

Note 1: Ce total doit être égal à la ligne 19 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.

Note 2: Ce total doit être égal à la ligne 38 de la page 1 pour chacun des fonds concernés.

Université du Québec à Trois-Rivières
 Détail Autres produits - Autres charges
 Exercice 2024-2025
 en \$

		Fonds de Fonctionnement			Fonds avec restrictions		Fonds d'immobilisations		Fonds de dotation		Autres fonds	
		Ventes aux étudiants Fonction enseignement	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges	Autres produits	Autres charges
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Seuil de signification de 50 000\$												
1	Récupérations de salaires ou prêts de service	- - -	415 927	- - -								
2	Créances douteuses	- - -	- - -	779 683								
3	Autres revenus accessoires divers (moins de 50 000\$ chacun)		83 857		480							
4	Taux de change			15 700								
5	Autres dépenses et ajustements			16 913		-						
6	Frais administratifs sur dépôts à l'admission		303 000									
7	Location - 1078 PAVÉ		71 020									
8	Ajustements sur mauvaises créances		88 361									
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												
18												
19												
20												
21												
22												
23												
24												
25												
26												
27												
28												
29	Total	-	962 164	812 296	480	-	-	-	-	-	-	-

Université du Québec à Trois-Rivières
Redressements des soldes de fonds
Exercice 2024-2025
en \$

		Solde de fonds Fonds de fonctionnement	Solde de fonds Fonds avec restrictions	Solde de fonds Fonds d'immobilisations	Solde de fonds Fonds de dotation	Solde de fonds Autres fonds
		1	2	3	4	5
1	Provision pour vacances courues des années antérieures (compte 306)	-	-	-	-	-
2	Provision pour avantages sociaux futurs (compte 307)	-	---	---	---	---
3	Autres redressements des années antérieures (compte 308) ¹	-	-	-	-	-
4	Total des redressements des soldes de fonds	-	-	-	-	-
5	Précision "Autres redressements des années antérieures" (compte 308)					
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12	Résiduel "Autres redressements des années antérieures" à précier	-	-	-	-	-

Note 1: les autres redressements des années antérieures doivent être expliqués dans les lignes de 6 à 11 en inscrivant les montants correspondants pour chaque fonds

AVANCES INTERFONDS DU		VERS					Total des avances aux autres fonds 6
		Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	
		1	2	3	4	5	
1	Fonds de fonctionnement		-	-	-	-	-
2	Fonds avec restrictions	44 002 088		280 007	-	-	44 282 095
3	Fonds d'immobilisations	28 305 538	-		-	-	28 305 538
4	Fonds de dotation	63 899	-	-		-	63 899
5	Autres fonds	-	-	-	-		-
6	Total des avances reçues d'autres fonds	72 371 525	-	280 007	-	-	72 651 532

VIREMENTS INTERFONDS ^{Notes 1 et 2} DU		VERS					Total des virements vers d'autres fonds 6
		Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds	
		1	2	3	4	5	
7	Fonds de fonctionnement			14 944 867			14 944 867
8	Fonds avec restrictions			983 888			983 888
9	Fonds d'immobilisations						-
10	Fonds de dotation						-
11	Autres fonds						-
12	Total des virements reçus d'autres fonds	-	-	15 928 755	-	-	15 928 755

Note 1: Les montants saisis dans le tableau des virements interfonds doivent être saisis en positif.

Note 2: Il faut compléter l'annexe 12a concernant les informations additionnelles sur les virements interfonds.

Université du Québec à Trois-Rivières
Informations additionnelles sur les virements interfonds
Exercice 2024-2025
en \$

Annexe 12 a

Seuil de signification de 100 000\$

	1	2	3	4	5	6	7
Informations additionnelles sur les virements du fonds de fonctionnement							
#	Nature du virement	Vers le fonds avec restrictions	Vers le fonds d'immobilisations	Vers le fonds de dotation	Vers d'autres fonds	Total	Commentaires au besoin ³
1	VI (FF au FI) – Acquisition terrain bâtiments	---		---	---	-	
2	VI (FF au FI) – Acquisition autres immobilisations	---	12 338 867	---	---	12 338 867	
3	VI (FF au FI) – Acquisition RI	---		---	---	-	
4	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capital) terrain bâtiments	---		---	---	-	
5	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capital) autres immobilisations	---		---	---	-	
6	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt externe (intérêts et capital) RI	---		---	---	-	
7	VI (FF au FI) – Réserve et Projets futurs terrain bâtiments	---		---	---	-	
8	VI (FF au FI) – Réserve et Projets futurs autres immobilisations	---	2 000 000	---	---	2 000 000	
9	VI (FF au FI) – Réserve et Projets futurs RI	---		---	---	-	
10	VI (FF au FI) – Remboursement emprunt interne (capital)	---		---	---	-	
11	VI (FF au FI) – Autres virements	---	606 000	---	---	606 000	
12	VI (FF au FAR)		---	---	---	-	
13	VI (FF au FD)	---	---	---	---	-	
14	VI (FF au AF)	---	---	---	---	-	
15	VI (FF à l'ensemble des autres fonds) – retour de fonds virés des années antérieures					-	
16	VI (FF à l'ensemble des autres fonds) – Autres virements					-	
17	Total ⁽¹⁾	-	14 944 867	-	-	14 944 867	

Seuil de signification de 100 000\$

	1	2	3	4	5	6	7
Informations additionnelles sur les virements vers le fonds de fonctionnement							
#	Nature du virement	Du fonds avec restrictions	Du fonds d'immobilisations	Du fonds de dotation	D'autres fonds	Total	Commentaires au besoin ³
18	VI (FAR au FF)		---	---	---	-	
19	VI (FD au FF)	---	---	---	---	-	
20	VI (AF au FF)	---	---	---	---	-	
21	VI (ensemble des autres fonds au FF) retour de fonds virés des années antérieures					-	
22	VI (ensemble des autres fonds au FF) Autres virements					-	
23	Total ⁽²⁾	-	-	-	-	-	

Note 1: Le total de la ligne 17 colonne 6 doit correspondre à la ligne 7 colonne 6 de l'annexe 12.

Note 2: Le total de la ligne 23 colonne 6 doit correspondre à la ligne 12 colonne 1 de l'annexe 12.

Note 3: Commentaire au besoin, exemple : nom du projet, réserve, etc.

Avantages sociaux

Exercice 2024-2025

en \$

Composition des avantages sociaux		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Autres fonds 3	Total 4
1	Régime de retraite de l'université	16 285 313	915 477		17 200 790
2	Régie des rentes du Québec	7 156 561	764 766		7 921 327
3	Régime québécois d'assurance parentale	956 413	97 348		1 053 761
4	Fonds des services de santé (FSS)	7 577 542	639 564		8 217 106
5	Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail - CNESST	662 542	67 852		730 393
6	Assurance-emploi	1 705 384	207 512		1 912 896
7	Assurance-vie	128 740	7 736		136 477
8	Assurance santé et salaire	3 715 215	200 228		3 915 443
9	Exonération des droits de scolarité	-	-		-
10	Cotisation pour déficit actuariel du régime de retraite	-	-		-
11	Autres avantages sociaux	-	1 724		1 724
12	TOTAL	38 187 711	2 902 207	-	41 089 918

Ratio des avantages sociaux sur la masse salariale par fonds		Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Autres fonds 3	Total 4
13	Masse salariale ¹ (900 à 905), (910 à 915), (920 à 925), (930 à 934), (940 à 944), (950 à 954), (960 à 964), (970 à 974), (980 à 985), et (997)	172 846 350	12 704 642	-	185 550 993
14	Ratio (Avantages sociaux /Masse salariale, en %)	22%	23%		22%

Note 1 : La masse salariale de la ligne 13 est présentée au brut, c'est-à-dire qu'elle n'est pas diminuée du montant des salaires capitalisables transférés au fonds des immobilisations.

Université du Québec à Trois-Rivières
Détail des charges Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)
Fonds de fonctionnement
Exercice 2024-2025
en \$

Annexe 15

	Direction 1	Sécurité 2	Entretien ménager et gestion des produits dangereux 3	Entretien courant et réparations mineures 4	Autres 5	TOTAL 6	
1	Masse salariale						1
2	Direction	344 141	124 765	-	-	468 905	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	-	-	-	-	-	4
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	-	-	-	-	-	7
8	Personnel professionnel non enseignant	559 093	539 398	-	-	1 226 978	8
9	Personnel de soutien technique	365 927	448 695	2 310	546 680	1 363 611	9
10	Personnel de soutien bureau	65 725	1 236 810	-	-	1 420 006	10
11	Personnel de métier et ouvrier	279 083	-	-	1 737 486	2 088 907	11
12	Avantages sociaux (700)	381 796	534 627	578	538 643	1 535 328	12
13	Heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	50 124	83 762	-	37 869	183 165	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	2 045 888	2 968 057	2 888	2 860 678	8 286 901	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	-	-	-	-	-	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	16
17	Formation et perfectionnement (710)	28 427	38 344	2 392	22 202	96 300	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	1 251	10 761	1 036	4 614	18 306	18
19	Bourses (735)	-	-	-	650	650	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	867	1 417	60	200 000	202 343	20
21	Fournitures et matériel (745)	26 068	53 296	136 175	70 435	303 894	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	22
23	Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795)	1 292 488	896 681	2 235 786	345 351	4 715 787	23
24	Volumes et périodiques (750)	6 085	5 627	-	-	11 712	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	12 832	193 082	19 681	5 720 320	5 949 986	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	-	-	-	-	-	26
27	Location-exploitation (830)	-	30 249	-	11 967	42 216	27
28	Pertes sur vente de placement (886)	-	-	-	-	-	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	4 049	4 423	3 729	8 669	93 758	29
30	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	30
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	-	-	-	-	31
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	32
33	Mauvaises créances (860)	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (870)	-	2	-	-	2	34
35	Total des autres charges	1 372 067	1 233 883	2 398 859	6 384 207	45 939	35
36	Ventes internes (878)	-	-	-	(16 537)	(16 537)	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 881, 894, 895)	5 984	11 785	357	4 934	23 435	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	38
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	1 378 051	1 245 668	2 399 216	6 372 603	46 314	39
40	Total des charges	3 423 939	4 213 725	2 402 104	9 233 281	455 705	40

	Immobilisations brutes au début de l'année	Acquisitions de l'année					Total des acquisitions de l'année	Solde à reporter	
		Financé par le gouvernement du Québec	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restriction	Fonds de dotation	Autres fonds, Fondations et dons			Autres sources
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Projets en cours	-							-	-
2 Terrains	1 394 328	1 667 552					108 102	1 775 654	3 169 982
3 Aménagement de terrains	15 170 228	47 583	1 261					48 844	15 219 072
4 Bâtiments	136 374 608	22 400 512	1 055 192				836 715	24 292 419	160 667 027
5 Bâtiments - construction prestigieuse	-							-	-
6 Améliorations majeures aux bâtiments	135 165 427	3 596 700	2 163 698				972 523	6 732 921	141 898 348
7 Améliorations locatives	4 946 661		(105 187)					(105 187)	4 841 474
8 Équipements informatiques	11 339 229	766 144	1 857 239	319 972			84	2 943 439	14 282 668
9 Équipements de communication multimédia	-							-	-
10 Mobilier et équipement de bureau	9 193 403		2 120 192	29 409				2 149 601	11 343 004
11 Autres équipements	1 522 342							-	1 522 342
12 Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	29 237 140	571 079	2 091 487	493 786		390 000	942 921	4 489 273	33 726 413
13 Documents de bibliothèques	4 603 806		395 109					395 109	4 998 915
14 Manuels pédagogiques	-							-	-
15 Matériels roulants	389 827		149 004					149 004	538 831
16 Réseaux de télécommunications	-							-	-
17 Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	-							-	-
18 Autres actifs corporels (note A)	3 331 873							-	3 331 873
19 Actifs non amortissables	674 832		19 500					19 500	694 332
20 Logiciels (note B)	1 823 082							-	1 823 082
21 Développements informatiques (note B)	7 646 385	936 200	170 124				2 216	1 108 540	8 754 925
22 Autres actifs incorporels	894 737							-	894 737
23 TOTAL	363 707 908	29 985 770	9 917 619	843 167	-	390 000	2 862 561	43 999 117	407 707 025

Annexe 16 (suite)

	Solde reporté	Vente ou radiation d'actifs (crédit)	Virements débit (crédit)	Immobilisations brutes à la fin de l'année	Amortissement accumulé			Immobilisations nettes à la fin de l'année	
					Solde au début de l'année	Plus amortissement	Moins annulation		Solde à la fin de l'année
24 Projets en cours	-			-	-			-	
25 Terrains	3 169 982			3 169 982	-			3 169 982	
26 Aménagement de terrains	15 219 072	(97 867)	(2)	15 121 203	6 305 469,00	742 596	97 867	6 950 198	
27 Bâtiments	160 667 027		2	160 667 029	56 352 339,00	2 721 506		59 073 845	
28 Bâtiments - construction prestigieuse	-			-	-			-	
29 Améliorations majeures aux bâtiments	141 898 348		2	141 898 350	48 891 253,00	4 329 364		53 220 617	
30 Améliorations locatives	4 841 474	(15 288)	(2)	4 826 184	758 926,00	863 399	15 288	1 607 037	
31 Équipements informatiques	14 282 668	(804 246)	1	13 478 423	6 576 853,00	3 093 028	804 246	8 865 635	
32 Équipements de communication multimédia	-			-	-			-	
33 Mobilier et équipement de bureau	11 343 004	(36 334)		11 306 670	4 491 450,00	1 707 540	29 775	6 169 215	
34 Autres équipements	1 522 342	(32 674)	(1)	1 489 667	888 723,00	96 138	32 674	952 187	
35 Équipements spécialisés liés à l'enseignement et à la recherche	33 726 413	(1 402 467)		32 323 946	12 271 979,00	2 808 380	1 398 673	13 681 686	
36 Documents de bibliothèques	4 998 915		(1)	4 998 914	2 522 442,00	406 224		2 928 666	
37 Manuels pédagogiques	-			-	-			-	
38 Matériels roulants	538 831	(176 384)	(1)	362 446	285 595,00	50 883	176 384	160 094	
39 Réseaux de télécommunications	-			-	-			-	
40 Biens loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	-			-	-			-	
41 Autres actifs corporels (note A)	3 331 873			3 331 873	2 483 866,00	133 275		2 617 141	
42 Actifs non amortissables	694 332		(1)	694 331	-			-	
43 Logiciels (note B)	1 823 082	(604 050)		1 219 032	1 243 656,00	331 128	604 050	970 734	
44 Développements informatiques (note B)	8 754 925	(954 099)	(1)	7 800 825	3 869 606,00	1 307 823	954 099	4 223 330	
45 Autres actifs incorporels	894 737			894 737	894 737,00			894 737	
46 TOTAL	407 707 025	(4 123 409)	(4)	403 583 612	147 836 894	18 591 284	4 113 056	162 315 122	241 268 490

Note A: Il faut communiquer avec le Ministère pour inscrire un actif dans cette catégorie.

Note B: Il faut consulter la *Politique de capitalisation des immobilisations pour les établissements des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux* (Avril 2012) pour la comptabilisation de ces catégories.

Salaire moyen par catégorie de personnel

Exercice 2024-2025

en \$

	CATÉGORIES DE PERSONNEL	PERSONNEL RÉGULIER	PERSONNEL NON RÉGULIER
1	Direction	177 285	162 358
2	Gérance		
3	Enseignants-chercheurs	147 420	
4	Auxiliaires à l'enseignement et à la recherche		13 541
5	Associés à l'enseignement et à la recherche		
6	Professionnel non enseignant	105 614	92 404
7	Soutien technique	79 277	65 892
8	Soutien de bureau	64 984	63 052
9	Métiers et ouvriers	72 322	62 587
		VALEUR MOYENNE D'UNE CHARGE DE 3 CRÉDITS	
10	Chargés de cours		12 311

Frais institutionnels obligatoires (FIO) et autres frais facturés aux étudiants ^(note1)

Exercice 2024-2025

Ensemble des fonds

en \$

No ligne	Comptes des frais institutionnels obligatoires	1 Revenus FIO
1	Frais d'admission (447)	653 594
2	Frais d'inscription (448)	2 599 741
3	Frais technologiques (449)	2 471 355
4	Frais de droits d'auteur (451)	340 228
5	Frais de rédaction de thèses ou de mémoires et frais de polongation (452)	87 920
6	Frais spécifiques à certains cours ou programmes (453)	361 160
7	Frais de diplomation et relevés de notes (454)	87 943
8	Services aux étudiants (456)	1 999 298
9	Autres frais institutionnels obligatoires facturés aux étudiants (457)	102 608
10	Total pour les frais institutionnels obligatoires ⁽²⁾	8 703 847
11	Explications «Autres frais institutionnels obligatoires facturés aux étudiants (457)» (si 10% ou plus du total) :	1%
12		
13		
14		

No ligne	Frais institutionnel obligatoire perçu à titre de fiduciaire ou mandataire	FIO perçus
15	Primes relatives à certaines assurances obligatoires	
16	Frais pour le transport en commun (FIO)	
17	Total des FIO perçus à titre de fiduciaire ou mandataire	-

No ligne	Comptes des autres frais facturés aux étudiants (Non FIO)	Revenus Non FIO
18	Pénalités, retards et révision de notes (458)	401 312
19	Dons et campagnes de financement (459) ⁽³⁾	-
20	Ventes de notes de cours (462)	225 598
21	Vente ou locations de matériel ou d'équipements (463)	115 914
22	Reconnaissance des acquis (464)	81 031
23	Autres frais facturés aux étudiants (467)	-
24	Total pour les autres frais facturés aux étudiants (Non FIO) ⁽⁴⁾	823 855
25	Explications «Autres frais facturés aux étudiants (467)» (si 10% ou plus du total) :	0%
26		
27		
28		
29	Total des nouveaux apports reçus pour les dons et campagnes de financement	
No ligne	Autres frais perçus à titre de fiduciaire ou mandataire	Autres frais perçus
30	Primes relatives aux assurances des étudiants étrangers	2 571 426
31	Primes relatives aux assurances non obligatoires	2 018 721
32	Dons et campagnes de financement (exclus du compte 459)	520 459
33	Cotisations aux associations étudiantes	2 158 179
34	Frais pour le transport en commun (Non FIO)	
35	Total pour les autres frais perçus à titre de fiduciaire ou mandataire	7 268 785

Note 1: Voir la définition des frais institutionnels obligatoires à la règle budgétaire 3.3.1.

Note 2: Le total inscrit à la ligne 10 de la colonne 1 correspond au total inscrit à la ligne 8 de la colonne 7 à la page 2 du SIFU.

Note 3: Ce revenu correspond à la portion de l'apport qui a été comptabilisée dans les produits de la période. Le montant total de l'apport reçu dans la période doit être inscrit à la ligne 29.

Note 4: Le total inscrit à la ligne 24 de la colonne 1 correspond au total inscrit à la ligne 9 de la colonne 7 à la page 2 du SIFU.

Informations nécessaires aux fins d'analyse de l'octroi de la subvention conditionnelle ^(note 1)

Exercice 2024-2025

en \$

	1	2
	Fonds de fonctionnement ^(note 2)	
	2023-2024	2024-2025
Solde de fonds au début aux fins de la subvention conditionnelle (note 3) (1)	(4 242 097)	(2 340 467)
Produits (2) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	273 046 584	282 998 027
Charges (3) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	249 167 066	269 388 800
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges (4) = (2) - (3)	23 879 518	13 609 227
Virements du fonds de fonctionnement vers d'autres fonds (5) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	25 230 888	14 944 867
Virements des autres fonds vers le fonds de fonctionnement (6) (Report automatique de l'évolution du solde de fonds)	-	-
Annulation des coûts des avantages sociaux futurs (7) (compte 704 du SIFU)	3 253 000	1 375 000
Annulation des gains (-) et pertes latents (8) (Compte 879 du SIFU)	-	-
Annulation des impacts financiers de la COVID 19 (note 4) (9)	-	-
Résultats annuels ajustés aux fins de la subvention conditionnelle (10) = (4) - (5) + (6) + (7) + (8) + (9)	1 901 630	39 360

Solde de fonds à la fin aux fins de la subvention conditionnelle avant ajustements du Ministère (11) = (1) + (10)	(2 340 467)	(2 301 107)
Ajustements après révision ^(note 2) (12)	-	
Solde de fonds à la fin aux fins de la subvention conditionnelle (13) = (11) + (12)	(2 340 467)	(2 301 107)
Conciliation solde de fonds à la fin aux fins de la subvention conditionnelle par rapport au solde de fonds tel qu'établi aux états financiers audités ^(note 3)		
Annulation ajustements cumulés aux fins de la subvention conditionnelle (14) ^(note 4) = - (7) - (8) cumulés	(21 280 871)	(22 655 871)
Redressements des années antérieurs cumulés (15)	(47 673 050)	(47 673 050)
Réévaluation et autres éléments régimes de retraite cumulé (16)	15 510 833	13 661 833
Solde de fonds tel qu'établi aux états financiers audités (17) = (13) + (14) + (15) + (16)	(55 783 555)	(58 968 195)

Note 1: Voir la règle budgétaire 4.1.8 (2024-2025).

Note 2 : Les ajustements après révision seront inscrits par le Ministère au besoin.

Note 3 : Solde de fonds aux fins de la subvention conditionnelle à partir du solde du fonds de fonctionnement au 30 avril 2010.

Note 4 : Incluant les impacts financiers rapportés par les établissements au ministère dans le formulaire de recensement des coûts liés à la COVID-19 cumulé et l'annulation des revenus relatifs au décret du 24 mars 2010 cumulé

Université du Québec à Trois-Rivières
 Détails des montants aux états financiers et aux annexes
 2024-2025
 en \$

Note # 1: Ventilation du compte n° 430 - Produits non gouvernementaux

	Fonds de fonctionnement	Fonds avec restrictions	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Autres fonds
Dons en espèce					
Dons en nature			260 000		
Autres (Il faut préciser. Si le nombre de lignes est insuffisant, il faut aviser le Ministère)	---	---	---	---	---
Autre 1 MITACS		3 266 303			
Autre 2 Prompt-Québec		499 737			
Autre 3 INRSST		250 252			
Autre 4 CRIBIQ		213 138			
Autre 5 Autres organismes (moins 200K\$ chacun)	48 050	2 728 414			
Autre 6					
Autre 7					
Autre 8					
Autre 9					
Autre 10					
Total	48 050	6 957 844	260 000	-	-

Note # 2: Ventilation des comptes 015 et 210

	Compte 015	Compte 210
2024-2025 (T)	2 136 800	-
2023-2024 (T-1)	(5 103 139)	-
2022-2023 (T-2)	1 155 706	

en \$

TABLEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports reportés au début (court et long termes)	Redressements des apports reportés au début (court et long termes)	Nouveaux apports reportés de l'exercice	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations	Apports reportés à la fin (court et long termes)
		note 1	note 2	note 3	note 4	note 5	note 6
		1	2	3	4	5	6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5
1	Subvention des ministères du gouvernement du Canada	377 999		243 655	576 794		44 860
2	Conseil de recherches en sciences humaines	5 951 701		4 181 576	3 778 945		6 354 332
3	Santé Canada	-		-	-		-
4	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	4 570 587		4 631 964	4 650 628		4 551 923
5	Instituts de recherche en santé du Canada	961 452		844 078	986 522		819 009
6	Fondation canadienne pour l'innovation	235 800		55 079	133 304		157 575
7	Chaires de recherche du Canada	735 311		1 575 949	1 470 301		840 959
8	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (autres que ceux de la liste)	147 565		753 751	884 402		16 915
9	Total pour le fonds avec restrictions	12 980 415	-	12 286 052	12 480 894	-	12 785 573

TABLEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début	Redressement des apports reportés au début	Nouveaux apports de l'exercice	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin
		note 1	note 2	note 3	note 4	note 7		note 8	note 6
		1	2	3	4	5	6=1+2+3-4+5	7	8=6-7
10	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada	12 349 188		995 776	(0)	-	13 344 965	1 217 712	12 127 253
11	Total pour le fonds des immobilisations	12 349 188	-	995 776	(0)	-	13 344 965	1 217 712	12 127 253

Note 1: Report automatique des apports reportés au début de l'exercice en cours.

Note 2: Saisie manuelle des redressements des apports reportés au début de l'exercice en cours

Note 3: Saisie manuelle des montants comptabilisés à titre d'apport reporté au cours de l'exercice, encaissés ou à recevoir, ainsi que tout ajustement nécessaire pour que le total du solde de fin corresponde à la somme des comptes 263 et 362 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 4: Report automatique des montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice au fonds correspondant (report automatique des comptes 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422 et 423).

Note 5: Saisie manuelle des montants transférés aux fonds des immobilisations à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 6: Les apports reportés à la fin doivent correspondre à la somme des comptes 263 et 362 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 7: Report automatique des montants transférés du fonds avec restrictions à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 8: Report automatique du compte 532 "Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations – Gouvernement du Canada".

Université du Québec à Trois-Rivières
Continuité des apports reportés - Gouvernement du Québec
2024-2025

Annexe 22b

en \$

TABLEAU 1 : FONDS AVEC RESTRICTIONS

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports reportés au début (court et long termes) note 1 1	Ajustements note 2 2	Nouveaux apports reportés de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 5 5	Apports reportés à la fin (court et long termes) note 6 6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5
1	Subventions du Ministère	11 150 815		6 400 389	8 286 609		9 264 595
2	Subventions des autres ministères du gouvernement du Québec	2 196 014		7 703 887	5 156 360		4 743 541
3	Fonds de recherche du Québec - Nature et technologie (FRQNT)	519 674		1 391 043	962 867		947 850
4	Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS)	719 748		1 051 079	794 381		976 446
5	Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC)	2 408 542		3 273 169	2 956 087		2 725 624
6	Université du Québec et ses constituantes	1 162 578		1 631 033	1 512 168		1 281 442
7	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Québec (autres que ceux de la liste)	2 237 540		258 175	1 868 022		627 693
8	Total pour le fonds avec restrictions	20 394 909	-	21 708 775	21 536 493	-	20 567 191

TABLEAU 2 : FONDS DES IMMOBILISATIONS

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début note 1 1	Redressement des apports reportés au début note 2 2	Nouveaux apports de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 7 5	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice 6=1+2+3-4+5	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations note 8 7	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin note 6 8=6-7
9	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Québec	140 179 541		20 911 883	1 095 432	-	159 995 992	8 320 916	151 675 076
10	Total pour le fonds des immobilisations	140 179 541	-	20 911 883	1 095 432	-	159 995 992	8 320 916	151 675 076

Note 1: Report automatique des apports reportés au début de l'exercice en cours.

Note 2: Saisie manuelle des redressements des apports reportés au début de l'exercice en cours, ainsi que des transferts des reliquats du fonds avec restrictions au fonds de fonctionnement.

Note 3: Saisie manuelle des montants comptabilisés à titre d'apport reporté au cours de l'exercice, encaissés ou à recevoir, ainsi que tout ajustement nécessaire pour que le total du solde de fin corresponde à la somme des comptes 261, 262, 360 et 361 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 4: Report automatique des montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice au fonds correspondant (report automatique des comptes 405, 410, 411, 427, 495, 496, 497, 515 et 520).

Note 5: Saisie manuelle des montants transférés aux fonds des immobilisations à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 6: Le total à la ligne 8 des apports reportés à la fin doit correspondre à la somme des comptes 261 et 262 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 7: Report automatique des montants transférés du fonds avec restrictions à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 8: Report automatique des compte 530 et 531 "Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations – gouvernement du Québec".

Note 9: Le total des apports reportés doit correspondre à la sommation des comptes 360 et 361

Université du Québec à Trois-Rivières
Continuité des apports et des produits reportés - Autres sources
Exercice 2024-2025

Annexe 22c

(en \$)

No ligne	Organismes subventionnaires	Apports et produits reportés au début (court et long termes) note 1 1	Redressement des apports reportés au début note 2 2	Nouveaux apports et nouveaux produits reportés de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 5 5	Apports et produits reportés à la fin (court et long termes) note 6 6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5
1	Municipalités	43 804		44 102	72 429		15 477
2	Produits provenant d'autres universités et d'organismes apparentés	1 059 001		1 680 673	1 338 148		1 401 526
3	Gouvernements autres provinces	6 299		33 685	29 179		10 805
4	Gouvernements étrangers	824 106		19 611	262 686		581 030
5	Produits non gouvernementaux	5 494 305		5 607 563	6 957 844		4 144 024
6	Produits provenant d'une fondation	1 775 919		1 075 018	1 647 013		1 203 924
7	Total pour le fonds avec restrictions	9 203 434	-	8 460 652	10 307 299	-	7 356 787

No ligne	Ensemble des organismes subventionnaires	Apports reportés au début note 1 1	Redressement des apports reportés au début note 2 2	Nouveaux apports de l'exercice note 3 3	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice note 4 4	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations note 7 5	Apports reportés afférents aux immobilisations avant amortissement de l'exercice 6=1+2+3-4+5	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations note 8 7	Apports reportés afférents aux immobilisations à la fin note 6 8=6-7
8	Autres sources	32 647 466		3 123 558	260 000	-	35 511 023	789 860	34 721 163
9	Total pour le fonds des immobilisations	32 647 466	-	3 123 558	260 000	-	35 511 023	789 860	34 721 163

Note 1: Report automatique des apports reportés et/ou produits reportés au début de l'exercice en cours.

Note 2: Saisie manuelle des redressements des apports reportés et/ou produits reportés au début de l'exercice en cours

Note 3: Saisie manuelle des montants comptabilisés à titre d'apport reporté et/ou produit reporté au cours de l'exercice, encaissés ou à recevoir, ainsi que tout ajustement nécessaire pour que le total du solde de fin corresponde à la somme des comptes 260, 264 et 363 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 4: Report automatique des montants constatés à titre de produits au cours de l'exercice au fonds correspondant (report automatique des comptes 424, 426, 428, 429, 430, 431 et 446).

Note 5: Saisie manuelle des montants transférés aux fonds des immobilisations à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 6: Le total des apports et des produits reportés à la fin doit correspondre à la somme des comptes 260, 264 et 363 au fonds correspondant de l'année courante.

Note 7: Report automatique des montants transférés du fonds avec restrictions à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations.

Note 8: Report automatique du compte 533 "Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations – Autres sources".

Produits des entités subventionnaires du gouvernement du Canada par fonds

Exercice 2024-2025

Fonds de fonctionnement, fonds avec restrictions et fonds d'immobilisations

en \$

No ligne	Comptes	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Total 4 = 1+2+3
1	Subvention des ministères du gouvernement du Canada (415)	2 966 667	576 794	-	3 543 460
2	Conseil de recherches en sciences humaines (416)	-	3 778 945	-	3 778 945
3	Santé Canada (417)	-	-	-	-
4	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (418)	-	4 650 628	(0)	4 650 628
5	Instituts de recherche en santé du Canada (419)	-	986 522	-	986 522
6	Fondation canadienne pour l'innovation (421)	-	133 304	-	133 304
7	Chaires de recherche du Canada (422)	-	1 470 301	-	1 470 301
8	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (autres que ceux de la liste) (420)	-	884 402	---	884 402
9	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (fonds d'immobilisations) (423)	---	---	-	-
10	Total	2 966 667	12 480 894	(0)	15 447 561

Subvention reportable	Libellé du volet	Libellé du sous-volet	Apports reportés au début ^(note 4)	Ajustements ^(note 5)	Nouveaux apports de l'exercice ^(note 6)	Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	Montant transféré à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations ^(note 7)	Apports reportés à la fin (court et long termes) ^{note 2}	Commentaire de l'Université
			1	2	3	4	5	6 = 1 + 2 + 3 - 4 - 5	7
2.1.8 Stages en pratique sage-femme			(0)		250 000	250 000		-	
2.1.9 Études doctorales en psychologie clinique			511 850	-	456 000	820 934		146 917	
2.1.10 Formation en sciences infirmières			2 155 713		614 765	2 005 768		764 710	
2.1.11 Formation des médecins	2.1.11.1 Deuxième demande d'augmentation d'admission		-					-	
2.1.11 Formation des médecins	2.1.11.1 Deuxième demande d'augmentation d'admission		-					-	
2.1.11 Formation des médecins			-	-	-	-	-	-	
2.2.1 Pôles régionaux	2.2.1.1 Concertation entre les établissements d'enseignement collégial publics et les établissements universitaires		1 108 987		1 078 542	1 222 909		964 619	
2.2.1 Pôles régionaux	2.2.1.2 Mise en place par les pôles régionaux de projets complémentaires axés vers l'innovation, les partenariats inter-pôles et qui favorisent les transitions entre les différents		159 235		62 312	221 519		27	
2.2.1 Pôles régionaux			1 268 221	-	1 140 854	1 444 428	-	964 647	
2.2.2 Déploiement des zones d'innovation			300 000		300 000	206 964		393 036	
2.2.4 Reconfiguration de l'offre de formation	2.2.4.1 Optimisation et développement de l'offre de formation		482 663	(2 099)		264 660		215 905	
2.2.4 Reconfiguration de l'offre de formation	2.2.4.2 Développement concerté d'activités de formation à distance		-					-	
2.2.4 Reconfiguration de l'offre de formation	2.2.4.3 Offre d'un programme de formation d'appoint destiné aux professionnels formés à l'étranger		75 574	2 099		75 574		2 099	
2.2.4 Reconfiguration de l'offre de formation			558 238	-	-	340 234	-	218 003	
2.3.1 Bourses en sciences de l'éducation	2.3.1.1 Bourses d'excellence aux futurs enseignants		6 286		1 215 654	1 196 250		25 690	UQTR est en attente des informations du bénéficiaire afin d
2.3.1 Bourses en sciences de l'éducation	2.3.1.2 Bourses de persévérance pour les étudiants inscrits à la maîtrise qualifiante en enseignement		247 500		300 000	225 000		322 500	
2.3.1 Bourses en sciences de l'éducation	2.3.1.3 Bourses aux doctorantes et aux doctorants en sciences de l'éducation		2 900	-	40 000	43 750	(850)		Solde sera corrigé en 2025-2026
2.3.1 Bourses en sciences de l'éducation			256 686,00	-	1 555 654	1 465 000	-	347 340	
2.3.2 Bourses en psychologie clinique			508 509,88	-	674 350	507 500		675 360	
2.3.3 Bourses en sciences infirmières	Le volet 1: les bourses de maîtrise		5 334			5 334		0	
2.3.3 Bourses en sciences infirmières	Le volet 2: les bourses doctorales		41 602		125 600	125 332		41 870	
2.3.3 Bourses en sciences infirmières			46 936,12	-	125 600	130 666	-	41 870	
2.4.1 Services spécialisés pour l'intégration des personnes en situation de handicap			-	46 360	30 506	30 172		46 694	
2.4.2 Membres des communautés autochtones	Volet 1 : Programme régulier		-					-	
2.4.2 Membres des communautés autochtones	Volet 2 : Démarrage de petites cohortes		0					0	
2.4.2 Membres des communautés autochtones	Volet 3 : Stage en milieu autochtone		-					-	
2.4.2 Membres des communautés autochtones	Volet 4 : Projets particuliers		-		77 568	30 982		46 586	Soldes des années antérieures.
2.4.2 Membres des communautés autochtones	Volet 7 : Programme des facultés de médecine pour les Premières Nations et les Inuit		-					-	
2.4.2 Membres des communautés autochtones			0	-	77 568	30 982	-	46 586	
2.4.3 Lutte contre l'homophobie et la transphobie			-					-	
2.4.5 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026	Volet 1 : Soutenir des initiatives qui font valoir la réussite scolaire de modèles significatifs ou inspirants		606 537		391 943	36 247		962 233	
2.4.5 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026	Volet 2 : Soutenir l'acquisition des compétences essentielles à la poursuite des études par les étudiants universitaires		0					0	
2.4.5 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026	Volet 3 : Soutenir le déploiement d'actions visant à améliorer l'accueil et l'intégration des étudiants		-					-	
2.4.5 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026	Volet 4 : Soutenir les initiatives favorisant la persévérance et la réussite en enseignement supérieur		-					-	
2.4.5 Déploiement de mesures temporaires du Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026			606 537	-	391 943	36 247	-	962 233	

ÉTATS DU TRAITEMENT
Formulaire de déclaration

Nom de l'établissement : Université du Québec à Trois-Rivières

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	115,1	Le plus élevé	182 266	37 896
		Moyenne	144 472	6 156
		Le moins élevé	106 800	41
Personnel de direction des services	42,47	Le plus élevé	201 570	54 570
		Moyenne	145 623	2 457
		Le moins élevé	127 499	0
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	0	0
		Moyenne	0	0
		Le moins élevé	0	0

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	96,16	Le plus élevé	43 980
		Moyenne	8 311
		Le moins élevé	0
Personnel de direction des services	37,91	Le plus élevé	12 564
		Moyenne	4 445
		Le moins élevé	0
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	0
		Moyenne	0
		Le moins élevé	0

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

	Oui ou non	
Pendant l'année 2024-2025, est-ce que des membre du personnel de direction supérieure bénéficient d'une indemnité de transition au sein de l'établissement?	Oui	Si oui, le coût ou la valeur imposable de cet avantage doit être inscrit ci-dessous.
Est-ce que des droits d'indemnité de départ sont détenus et non exercés pendant l'année 2024-2025 par les membre du personnel de direction supérieure?	Oui	Si oui, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2024-2025 doit être déclarée ci-dessous, pour chaque membre du personnel de direction supérieure.

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
Blanchette	Christian	REC	ÉLÉMENTS DU TRAITEMENT IMPOSABLE DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT 1. Avantages imposables - assurance maladie et assurance mutilation : 4 694 \$ 2. Allocation pour frais de déplacement : 4 802 \$ 3. Versements salariaux rétroactifs : 37 369 \$ TOTAL 46 865 \$
Malo	Olivier	VR	DROITS D'INDEMNITÉ DE DÉPART DÉTENUS ET NON EXERCÉS Monsieur Malo occupe la fonction de vice-recteur aux ressources humaines en vertu d'un premier mandat couvrant la période du 11 août 2014 au 10 août 2019. On a renouvelé le mandat de Monsieur Malo pour une période de 3 ans à compter du 11 août 2019, soit jusqu'au 11 août 2022. Un deuxième renouvellement a été consenti pour une période de 5 ans à compter du 12 août 2022, soit jusqu'au 12 août 2027. Puisqu'il exerce la fonction de vice-recteur aux ressources humaines depuis plus de 4 ans, la valeur du droit d'indemnité de départ détenu et non exercé, équivalent à une année de salaire, s'élève au 30 avril 2025 à 233 442\$.
Nadeau	Charles	VR	Monsieur Nadeau occupait la fonction de vice-recteur à l'administration et aux finances en vertu d'un premier mandat couvrant la période du 1er mai 2017 au 30 avril 2022. Il avait été renouvelé pour un mandat de 5 ans le 1er mai 2022, soit jusqu'au 1er mai 2027. Il a quitté pour un poste de cadre supérieur à l'Université du Québec le 6 novembre 2022. Puisqu'il a exercé la fonction de vice-recteur à l'administration et aux finances depuis 4 ans, la valeur du droit d'indemnité de départ détenu et non exercé, équivalent à une année de salaire, s'élève au 30 avril 2025 à 233 442 \$. Le montant de cette indemnité payable par l'Université du Québec à Trois-Rivières sera payable uniquement lorsque Monsieur Nadeau quittera son poste à l'Université du Québec au prorata du temps écoulé entre les deux établissements à titre de cadre supérieur.
Charles	Sébastien	VR	Monsieur Charles occupe la fonction de vice-recteur à la recherche et au développement en vertu d'un premier mandat couvrant la période du 25 septembre 2018 au 24 septembre 2023. Le mandat de monsieur Charles a été renouvelé pour une période de 5 ans au cours de l'exercice précédent, sa nouvelle date de fin de mandat étant le 24 septembre 2028. Puisqu'il exerce la fonction de vice-recteur à la recherche et au développement depuis plus de 4 ans, la valeur du droit d'indemnité de départ détenu et non exercé, équivalent à une année de salaire, s'élève au 30 avril 2025 à 233 442 \$.
Dahmane	Adel Omar	VR	M. Dahmane a assumé la fonction de doyen des études par intérim à la suite du départ de M. Tristan Milot. Ce mandat était effectué en simultané du mandat de vice-recteur.
Caron	Georges-Martin	VR + REC	Monsieur Caron a été nommé cadre-supérieur suppléant au cours de l'exercice terminé le 30 avril 2024. Bien qu'il n'occupe pas de façon explicite la fonction d'adjoint à un vice-recteur, sa fonction l'amène à assister l'ensemble des vice-recteurs/vice-rectrices dans leur fonction. Par conséquent, nous avons inclus M. Caron dans le présent formulaire à titre de membre de la direction supérieure.
Tous	Tous	VR + REC	La rétroactivité salariale des cadres supérieurs a été versée au cours de l'exercice 2025. Cette rétroactivité salariale touche les années 2023, 2024 et 2025. Le tout a été inclus dans les autres ajustements imposables de la présente reddition. Les montants considérés cette année sont les suivants : - Christian Blanchette : 37 368,71\$ - Georges-Martin Caron : 7 685,24\$ - Sébastien Charles : 33 631,43\$ - Adel Omar Dahmane : 12 004,19\$ - Nancy Lemay : 33 631,48\$ - Olivier Malo : 33 631,43\$

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

L'année 2024-2025 a débuté avec la célébration de la réussite de nos étudiantes et de nos étudiants; les cérémonies de collation des grades ont rassemblé plus de 6 500 personnes, dont près de 1 500 diplômées et diplômés. Lors des cinq cérémonies, l'UQTR a remis 1 087 baccalauréats, 60 doctorats de premier cycle, 329 maîtrises et 42 doctorats. Notons que le nombre de personnes diplômées pour la cohorte 2024 est de 3 379, ce qui porte le total de diplômées et diplômés à plus de 95 000 dans l'histoire de l'UQTR, pour un total de 118 859 diplômes décernés.

En ce qui concerne la programmation d'études, douze nouveaux programmes sur les trois cycles ont vu le jour :

Premier cycle

- Baccalauréat en génie mécanique (concentration mécatronique)
- Certificat en communication, leadership et affaires publiques
- Certificat en études et expressions autochtones
- Certificat en sciences de la parole et du langage
- Microprogramme en science forensique
- Microprogramme de premier cycle de formation initiale en gestion policière

Deuxième cycle

- Diplôme d'études supérieures spécialisées en éducation
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en interprétation de conférence
- Maîtrise en chimie
- Programme court de deuxième cycle en éducation
- Programme court de deuxième cycle en pied diabétique et chirurgie de décharge

Troisième cycle

- Doctorat en sciences infirmières

En recherche, l'UQTR se démarque une fois de plus dans le palmarès annuel de l'organisme *Research Infosource*. Ce palmarès dresse un portrait des universités canadiennes les plus reconnues en recherche. L'UQTR a changé de catégorie d'universités. En effet, elle est maintenant incluse parmi les universités à vocation intensive de recherche généraliste, comme les universités Concordia et l'UQAM. Avec un financement total pour la recherche de 48,6 M\$, ce qui représente une augmentation de 11 % des octrois et contrats de recherche, l'UQTR se trouve en 7^e place au Canada dans sa catégorie en matière de croissance de son financement total de la recherche, montrant à nouveau le dynamisme de l'Université dans ce domaine. De plus, l'UQTR s'est vu décerner une 2^e place en ce qui a trait à la croissance des octrois et contrats de recherche en partenariat, une 3^e place pour la croissance de son financement par des organismes subventionnaires et une 2^e place pour la croissance du financement par des organismes subventionnaires de l'international.

Par ailleurs, plusieurs grands projets poursuivent leur cours. Depuis la première pelletée de terre en mars 2024, le pavillon de recherche Pellerin-Marmen, érigé au cœur du centre-ville de Trois-Rivières, a désormais pris

forme. L'année 2024-2025 a marqué une étape déterminante, faisant progresser le projet vers la mise en service du bâtiment.

Unique au Québec, l'initiative engendrera plusieurs avantages socioéconomiques qui s'étendront à l'échelle régionale, nationale et internationale. Parmi ceux-ci :

- **Faire émerger des solutions innovantes** et de nouveaux créneaux de recherche adressant les enjeux alimentaires, énergétiques et environnementaux.
- **Soutenir les performances** des organismes et entreprises par le transfert rapide de connaissances, de technologies et de procédés.
- **Partager les connaissances** avec le grand public dans le cadre d'activités destinées à mieux faire connaître la recherche et à rendre la science accessible.
- **Renforcer le positionnement** des partenaires et autres parties prenantes en tant qu'acteurs dans les domaines des technologies vertes et du développement durable.
- **Consolider le statut universitaire** de la ville de Trois-Rivières.
- **Former la prochaine génération de leaders** grâce à la participation de personnel hautement qualifié et la collaboration d'étudiantes et d'étudiants de tous les cycles d'études aux projets de recherche.

Au cours de la dernière année dans le projet de la Vallée de la transition énergétique, afin de soutenir les établissements impliqués dans le développement de zones d'innovation désignées, le gouvernement du Québec a confirmé la création de deux nouvelles cellules intégrées de recherche, d'innovation et de formation (CIRIF) interordres à l'UQTR. Ces CIRIF recevront chacune un montant de 300 000 \$ par année, pendant cinq ans, afin de déployer et de poursuivre leurs activités.

Deux projets ont été retenus pour favoriser le développement de la zone d'innovation Vallée de la transition énergétique (VTE), qui se déploie dans trois pôles attractifs et complémentaires situés à Trois-Rivières, à Bécancour et à Shawinigan. La première est la plateforme CMQ-INNOFIBRE-UQTR sur l'hydrogène et la décarbonation, portée par l'UQTR, en partenariat avec le Cégep de Trois-Rivières, les centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), le Centre de métallurgie du Québec (CMQ) et Innofibre. La seconde est la plateforme sur l'électrification des transports et le développement de composants, portée conjointement par l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) et l'UQTR, en partenariat avec le Cégep de Shawinigan, le Centre national en électrochimie et en technologie environnementales (CNETE), le Cégep de Trois-Rivières ainsi que le Cégep de Saint-Jérôme et son Institut du véhicule innovant.

Grille des indicateurs

INDICATEURS — RÉUSSITE ACADÉMIQUE		Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade												
	2014		2016		2018		2020		2021		2022		2023	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Taux de réussite des études de baccalauréat														
Persévérance après 1 an	1 993	87,6%	1 998	88,0%	1 945	86,9%	1 913	87,9%	2 083	84,1%	2 138	85,0%	2 527	83,9%
Diplomation après 6 ans	1 993	79,0%	1 998	77,6%	1 945	76,5%								
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant														
Sciences de la santé	424	88,2%	440	88,2%	429	87,6%								
Sciences pures	105	72,4%	110	67,3%	93	75,3%								
Sciences appliquées	180	75,6%	184	67,9%	206	64,1%								
Arts	15	73,3%	25	80,0%	21	76,2%								
Lettres	38	60,5%	42	52,4%	40	65,0%								
Sciences humaines	376	81,1%	347	81,3%	332	78,6%								
Éducation	436	75,9%	372	73,1%	361	71,7%								
Droit														
Administration	419	76,1%	478	77,0%	463	74,9%								
Études plurisectorielles														
Sans objet														
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant	189	73,5%	192	71,9%	215	65,1%	295	65,1%						
Sciences de la santé	60	95,0%	66	90,9%	62	77,4%	77	94,8%						
Sciences pures	6	50,0%	7	85,7%	5	60,0%	9	33,3%						
Sciences appliquées	13	61,5%	20	50,0%	14	57,1%	25	44,0%						
Arts														
Lettres	13	46,2%	9	44,4%	11	45,5%	18	33,3%						
Sciences humaines	58	74,1%	53	62,3%	65	67,7%	70	67,1%						
Éducation	8	62,5%	12	50,0%	11	27,3%	18	16,7%						
Droit														
Administration	13	53,8%	18	83,3%	38	63,2%	68	58,8%						
Études plurisectorielles	17	52,9%	7	57,1%	8	50,0%	10	90,0%						
Sans objet	1	100,0%			1	100,0%								

Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant	68	66,2%	73	74,0%										
Sciences de la santé	2	50,0%	1	100,0%										
Sciences pures	4	100,0%												
Sciences appliquées	2	50,0%	5	80,0%										
Arts														
Lettres	3	66,7%	1	100,0%										
Sciences humaines	50	66,0%	46	84,8%										
Éducation	4	75,0%	3	66,7%										
Droit														
Administration	3	33,3%	16	43,8%										
Études plurisectorielles			1	0,0%										
Sans objet														

INDICATEURS — RÉUSSITE ACADÉMIQUE	Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Durée moyenne des études au baccalauréat							
Sciences de la santé	3,1	3,0	3,0	3,1	3,1		
Sciences pures	3,5	3,5	3,4	3,5	3,4		
Sciences appliquées	3,4	3,4	3,5	3,6	3,9		
Arts	3,0	3,2	3,2	2,7	3,9		
Lettres	3,3	3,1	3,2	3,2	3,6		
Sciences humaines	3,0	3,0	3,1	3,2	3,2		
Éducation	3,8	3,8	3,9	3,9	3,8		
Droit							
Administration	2,9	3,0	3,1	3,2	3,1		
Études plurisectorielles							
Sans objet							
Valeur indéterminée							
Ensemble des secteurs	3,2	3,2	3,3	3,3	3,3		
Durée moyenne des études de maîtrise							
Sciences de la santé	1,8	1,6	1,7	1,7	1,7	1,7	1,6
Sciences pures	2,4	1,9	2,1	3,2	2,7	2,4	2,6
Sciences appliquées	2,8	3,1	2,9	3,3	2,9	2,5	2,8
Arts							
Lettres	2,7	3,1	3,2	2,6	3,1	2,8	3,2
Sciences humaines	2,7	2,8	2,8	2,6	2,5	2,7	2,7
Éducation	3,1	3,0	2,9	3,5	3,7	3,3	2,6
Droit							
Administration	2,6	2,6	2,7	2,0	1,8	1,7	1,8
Études plurisectorielles	3,1	2,8	2,5	2,6	2,6	3,0	2,3
Sans objet	1,3				1,3		
Valeur indéterminée							
Ensemble des secteurs	2,4	2,3	2,3	2,3	2,2	2,1	2,1
Durée moyenne des études de doctorat							
Sciences de la santé	6,3	1,3	1,0				
Sciences pures	4,7	4,3					
Sciences appliquées	4,3	5,0	3,7				

Arts						
Lettres	5,7		7,0			
Sciences humaines	5,6	5,9	5,8			
Éducation	1,7	1,7	1,8			
Droit						
Administration	7,0		6,0			
Études plurisectorielles						
Sans objet						
Valeur indéterminée						
Ensemble des secteurs	5,3	5,0	5,4			

Mesures prises pour l'encadrement des étudiants

MESURES PHARES D'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS

Plan global d'intervention visant l'accueil, l'intégration, le soutien et la réussite de la population étudiante provenant de l'international

Au cours des dernières années, l'UQTR a connu une hausse particulièrement importante de sa population étudiante provenant de l'international. Afin de répondre aux besoins inhérents à une telle hausse, une équipe a été mise sur pied afin de concevoir un plan d'intervention global visant l'accueil, l'intégration, le soutien et la réussite de la population étudiante provenant de l'international (PGI-EI).

Dans le cadre de la démarche du PGI-EI, toute action sera réfléchiée en considération des aspects pédagogiques, opérationnels et stratégiques qui réuniront les réalités et les visions des unités académiques et des services administratifs en adéquation avec les besoins des personnes étudiantes provenant de l'international (PEI). Cette initiative vise à garantir un engagement soutenu envers ce bassin de personnes étudiantes aux caractéristiques propres, et ce, tout au long de leur parcours universitaire.

Au cours de la dernière année, une démarche collective a été amorcée. Des personnes de toutes les parties prenantes ont été rencontrées pour établir les enjeux et cibler les priorités qui seront adressées dans le plan global d'intervention. De cette façon, l'UQTR sera mieux outillée pour répondre aux obstacles et aux défis multidimensionnels que les PEI rencontrent sur leur parcours tels que le choc culturel, le réseau social à construire, l'adaptation à l'enseignement ou encore les barrières de la langue.

Premiers Peuples

Depuis 2019, l'UQTR travaille afin de reconnaître et de considérer les perspectives, les enjeux et les réalités des Premiers Peuples au sein de l'établissement. Devenue une priorité institutionnelle en 2021, la question des réalités autochtones a pris diverses formes dans notre université. Portés par une communauté mobilisée et dynamique, plusieurs projets ont permis de bonifier l'expérience universitaire des étudiantes et des étudiants issus des Premiers Peuples.

En 2023-2024, l'UQTR était fière d'annoncer que les pas faits sur le sentier de la réconciliation se sont concrétisés par la mise en place d'une structure administrative solide. En effet, l'énoncé de principes *Tisser des liens durables avec les Premiers Peuples : Apprendre, accompagner, échanger et agir avec les Premiers Peuples* a servi de pierre d'assise aux nombreuses initiatives avec les Premiers Peuples portées par les membres de notre communauté universitaire.

À l'hiver 2024, le Bureau des relations et à l'engagement auprès des Premiers Peuples a pris son envol avec l'arrivée de son directeur, Samuel Rainville. Depuis, les projets mettant de l'avant la réussite et la persévérance de nos étudiantes et de nos étudiants des Premiers Peuples ainsi que la valorisation institutionnelle des savoirs et des cultures autochtones ont participé à l'instauration d'un climat de confiance et de réciprocité avec nos

partenaires et les personnes autochtones. Le premier pas fait à l'hiver 2024 est l'inauguration de l'espace éducatif extérieur *Waska Otapi*, première désignation toponymique officielle de l'UQTR en langue atikamekw.

En 2024-2025, le Bureau des relations et à l'engagement auprès des Premiers Peuples a lancé son tout premier plan stratégique autochtone. Rédigé à l'aide du Conseil *Capotowan*, conseil paritaire allochtone autochtone, ce plan annonce les dix grands souhaits de l'UQTR qui seront atteints grâce à trois stratégies : Engagement auprès des Premiers Peuples, Éducation autochtone et Collaboration et fierté culturelle. Dix chantiers permettront l'atteinte des objectifs de l'établissement.

Directement pour nos étudiantes et nos étudiants, un conseiller en soutien aux étudiantes et étudiants des Premiers Peuples est présent au sein des Services aux étudiants. Psychoéducateur de formation, ce conseiller assure un soutien émotionnel, professionnel et académique. De plus, l'Association des étudiants des Premiers Peuples de l'UQTR, réactivée en 2022-2023, permet à nos étudiantes et étudiants autochtones de se réunir et de partager. À titre d'exemple d'activités réalisées, deux séjours de ressourcement en territoire ont été organisés avec une quinzaine de personnes étudiantes autochtones. Ces rencontres, tenues en pleine nature dans un environnement propice aux pratiques culturelles et traditionnelles, ont permis de tisser des liens, de vivre des moments de bien-être, de se reconnecter à leur culture et de profiter d'activités en plein air, accompagnées d'invités autochtones.

Afin d'accompagner notre corps enseignant, une spécialiste en sciences de l'éducation et une conseillère en technologies éducatives (secteur EDI et Premiers Peuples) forment et soutiennent le corps enseignant voulant intégrer les réalités autochtones dans leurs cours.

De plus, en partenariat avec le Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières, plusieurs occasions d'échange entre Autochtones et Allochtones ont été tenues, dont : la commémoration de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, la Journée nationale des peuples autochtones et le salon des Nations. Il ne faut pas oublier le remarquable travail de l'aîné en résidence, Jacques Newashish. Ce dernier a pour mandat de guider, par le partage de savoirs et de sagesse, toute la communauté universitaire. Pour nos étudiantes et nos étudiants, il organise des ressourcements en forêt et des activités culturelles. Il se rend également dans les classes des enseignantes et des enseignants qui l'invitent pour parler aux étudiantes et aux étudiants de sa réalité et de son parcours. Pour certains, il s'agit d'une première rencontre avec une personne autochtone.

Ces projets ne sont que quelques exemples des initiatives mises en place par l'UQTR pour les membres de notre communauté issus des Premiers Peuples.

Soutien pédagogique aux professeures et professeurs et aux chargées et chargés de cours

La pédagogie et la qualité de l'encadrement des étudiantes et étudiants sont des responsabilités partagées par le corps enseignant et plusieurs services.

Le Bureau de la pédagogie et de la formation à distance (BPFAD), formé de neuf conseillères et conseillers en technologies éducatives, met en place une multitude de services pour accompagner les personnes professeures et chargées de cours dans le développement de leurs compétences pédagogiques. Reconnu pour

ses nombreuses innovations, le BPFAD accompagne le corps enseignant dans son développement pédagogique et dans la création de formations à distance de grande qualité. Par diverses activités telles que le micro pédagogique (balado traitant de thèmes pédagogiques), le mentorat en enseignement supérieur, l'espresso pédagogique (capsules d'accompagnement individuel des étudiantes et des étudiants) et plusieurs activités de formation, les espaces pour apprendre et discuter de pédagogie universitaire sont multiples.

L'Université a continué d'encourager le Fonds d'innovation pédagogique (FIP) qui permet l'engagement des enseignantes et des enseignants dans le développement d'une formation de qualité et le déploiement d'approches pédagogiques différentes et innovantes. Ces projets mettent bien en lumière la volonté des personnes professeures et chargées de cours d'explorer d'autres avenues afin d'améliorer le contenu des cours et des programmes, de même que l'encadrement des étudiantes et des étudiants. En 2024-2025, sept projets ont été retenus :

- Enseigner les sciences et la technologie par les démarches scientifiques et technologiques : pour un véritable enseignement par compétences (Département des sciences de l'éducation);
- Développer la mentalisation dans la pratique des futur.es professionnel.les en intervention : un outil en ligne pour les étudiantes et les étudiants et leurs enseignantes et enseignants (Département de psychologie);
- Stratégies pédagogiques actives et collaboratives dans les cours universitaires menant à la profession enseignante (Département des sciences de l'éducation);
- Modernisation de la plateforme pédagogique des cours de collaboration interprofessionnelle en santé (Département de psychologie);
- Soins engagés : une initiative de coconstruction et de codéveloppement pédagogique alliant l'expertise des aînés aux forces des milieux universitaires et communautaires (Département des sciences infirmières);
- Viser l'excellence par le Lean 4.0 : développement d'outils pédagogiques appliqués pour joindre les principes Lean et 4.0 (Département de génie industriel);
- Systèmes d'analyse des traces de semelles pour l'enseignement en science forensique (Département de biochimie, chimie, physique et science forensique).

AUTRES MESURES D'ENCADREMENT DES ÉTUDIANTS

L'année 2024-2025 a été marquée par une multitude de rencontres professionnelles et une grande variété d'activités proposées aux personnes étudiantes de tous les campus. Plus de 13 000 rencontres d'accueil ou de consultations ont été enregistrées dans l'ensemble des secteurs. En parallèle, plus de 650 activités ont été organisées en présentiel, à distance et en comodalité, totalisant 28 000 participations, un niveau comparable à l'année précédente. Cette année, certains secteurs se démarquent notamment :

Secteur Soutien aux personnes étudiantes de l'international (PEI)

Cette année, l'équipe a réalisé plus de 2 000 rencontres professionnelles. L'accent de l'année a été mis sur la restructuration du programme de jumelage « Mozaïc » offert à la nouvelle population provenant de l'international comme facilitateur de leur intégration et enrichissement culturel. Cette communauté d'accueil et d'entraide bienveillante comprend désormais deux volets, soit la communauté interculturelle qui se

rassemble autour d'une programmation d'activités variées et le jumelage interculturel, principe de parrainage/marrainage. Une trentaine d'activités ont été organisées, se traduisant par plus de 500 participations, par plus de 300 rencontres individuelles nécessitant l'embauche de 88 ressources étudiantes parrains/marraines ou de bénévoles. L'engouement pour les activités organisées et les commentaires de la part des personnes participantes témoignent d'un besoin de rassemblement pour contrer l'isolement. Soixante-six (66) webinaires/ateliers préparatoires et informationnels ont été organisés sur diverses thématiques essentielles à leur compréhension et leurs connaissances relativement aux études dans le système éducatif québécois. Près de 700 participations ont été comptabilisées.

Secteur Vie étudiante

Les campus régionaux de Lanaudière ont pu s'animer grâce à l'embauche d'un technicien en loisirs dans le secteur de la Vie étudiante. De concert avec la technicienne en loisirs du campus de Drummondville, ils ont pu déployer une programmation riche et dynamique aux personnes étudiantes hors Trois-Rivières, totalisant plus de 80 activités et 5 000 participations.

Outre le volet de sensibilisation et de formation « Témoins actifs » qui compte plus de 2 000 étudiantes et étudiants formés de plus cette année, le secteur des Violences à caractère sexuel (VACS) a procédé à l'embauche d'une intervenante psychosociale. Celle-ci doit assurer le Service d'aide et d'intervention. Antérieurement, ce service était offert par un organisme et partenaire externe à l'UQTR. En s'ajoutant à la coordonnatrice en poste, elles organisent davantage d'activités de sensibilisation, notamment en dépendance et toxicomanie (réduction des méfaits). Elles ont aussi organisé des activités dans le cadre des 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes. Le nombre d'activités organisées ayant doublé (27), le nombre de personnes participantes a dépassé le cap du 800.

Secteur Aide financière

Le secteur est confronté à une hausse des demandes d'aide liées à la précarité financière des personnes étudiantes tant locales qu'internationales. Des demandes dérogatoires adressées à l'Aide financière aux études du ministère ont doublé en un an, passant de 28 en 2023-2024, à 45. Les sources de financement sont insuffisantes et les répercussions sont majeures sur la réussite scolaire étudiante.

Secteur Psychologie et collaborateurs d'autres secteurs

L'implantation de nouveaux services professionnels, au sein du secteur de Psychologie, comprend désormais les volets : psychologie, psychosocial, psychoéducation et sexologie. Par conséquent, ce secteur a connu une hausse de 600 rencontres pour ainsi dépasser les 3 000 rencontres individuelles.

Le nombre d'activités organisées est relativement stable, bien que la participation ait diminué. Il convient d'indiquer que certaines activités offertes en classe, sur invitation des enseignantes et des enseignants, rejoignent plus de personnes étudiantes que des ateliers ou des groupes fermés (ex. mentalisation, rebondir après l'épreuve, Korsa). Par ailleurs, de nouveaux ateliers Zen-ith ont été développés proposant des exercices

réflexifs concrets pour développer davantage l'intelligence émotionnelle à travers l'exploration de la pleine conscience et de la pratique de l'autocompassion. Près d'une centaine de personnes ont pris part à ce nouveau groupe.

Un projet inédit a vu le jour grâce à la médiation animale. Certaines personnes étudiantes du programme en sciences infirmières ont pu bénéficier d'une intervention en zoothérapie visant à les aider à gérer le stress avant leur examen clinique objectif structuré (ECOS). Cette intervention fut fort appréciée.

La Brigade bienveillante Re-Pairs, réseau d'entraide et de soutien par les pairs qui agit sur la prévention et la promotion de la santé mentale active positive sur le campus, a poursuivi ses activités en se déployant aussi au campus de Drummondville. Elle a aussi créé trois espaces multifonctionnels équipés de mobilier et de matériel pour la communauté drummondvilloise offrant un milieu chaleureux et bienveillant : zones zen, ludiques et actives. Désormais, Re-Pairs Trois-Rivières et Drummondville s'insèrent systématiquement dans toutes les activités spéciales dans le cadre de semaines thématiques (ex. Semaines Zen, Prévention du suicide, Hyperconnectivité, Violences à caractère sexuel, etc.), et les soirées festives organisées sur les campus en collaboration avec les secteurs de la Vie étudiante, des VACS et le programme Mozaïc. Elle a également doublé son nombre de rencontres individuelles d'écoute et de référencement (264) des personnes étudiantes. Ainsi, grâce à leurs présences assidues, les membres ont estimé avoir réalisé plus de 7 800 interactions en approche préventive et de sensibilisation.

Secteur Étudiants en situation de handicap (ÉSH)

L'augmentation est toujours constante dans le secteur de Soutien aux étudiants en situation de handicap. Près de 400 nouvelles personnes étudiantes ont été rencontrées pour la mise en place de mesures d'accommodement, ce qui porte le nombre total à 1 356. La complexité des cas et une plus grande diversité des besoins sont toujours observées. Le nombre appartenant au trouble du spectre de l'autisme a fait un bond important, depuis le début de leur comptabilisation en 2011-2012, passant de 2 à 28. Les défis liés à l'intégration sociale et à la gestion émotionnelle qu'ils vivent exigent un accompagnement plus soutenu.

L'organisation et les surveillances d'examens adaptés en présence et à distance (Zoom) ne cessent également d'augmenter, dépassant largement les 8 000 examens annuels. Des enjeux logistiques sont toujours présents, soit l'embauche de ressources étudiantes pour assurer les surveillances, notamment dans les campus régionaux et la disponibilité de locaux pour la tenue des examens. L'offre de cours d'après pandémie avait quelque peu aidé à résorber la situation, mais quatre ans plus tard, les activités sont belles et bien de retour en présence.

Secteur Soutien à l'apprentissage

Au niveau du Soutien à l'apprentissage auprès des étudiantes et étudiants de l'international (EI), les activités de soutien à l'apprentissage ont été repensées afin de s'arrimer davantage aux initiatives déjà offertes par le secteur des PEI. Cela a permis de présenter un contenu plus riche et diversifié en matière d'apprentissage tout en rejoignant en plus grand nombre ces personnes à divers moments de leur parcours universitaire. Cette

année, la collaboration a été renforcée avec d'autres unités/projets de l'UQTR (Bureau des relations internationales, École internationale de français, Programme de gestion et d'intégration des EI [PGI-EI], année préparatoire et projet CAMIE), ce qui a permis d'offrir un accompagnement intégré favorisant la réussite et l'adaptation de cette population nouvellement arrivée. Enfin, un travail réflexif et prospectif a été amorcé autour de nouvelles thématiques telles les transitions réussies vers les études universitaires et la pédagogie de première session afin de soutenir l'apprentissage en contexte international.

Les services de mentorat et de soutien par une professionnelle offerts par le Centre d'aide en français (CAF) demeurent toujours populaires par une augmentation du nombre de rencontres s'élevant à 200 de plus. D'ailleurs, les professionnelles en place ont amorcé une réflexion de refonte de leurs services, considérant que le mentorat ne peut suffire à répondre à toutes les demandes étudiantes. Le CAF a connu une baisse dans son offre d'ateliers et ainsi dans son taux de participation.

Le Service de soutien aux cycles supérieurs maintient ses services d'aide à la rédaction scientifique et ses ateliers de rédaction (article professionnel, Blitz). Pour un nombre de participations somme toute équivalent, les plages proposées sont plus fréquentes, permettant ainsi davantage de choix aux personnes utilisatrices.

Programmes d'activités de recherche

Grâce à la performance exceptionnelle de ses chercheuses et de ses chercheurs, l'UQTR conserve sa place dans le prestigieux top 30 des universités canadiennes les mieux financées en recherche selon *Research Infosource*. Bien installée au 28^e échelon avec près de 49 millions de dollars en octrois de recherche, marquant une hausse de 11 % par rapport à l'année dernière.

Par ailleurs, selon la prestigieuse liste publiée par l'Université de Stanford, 20 chercheuses et chercheurs de l'UQTR se retrouvent parmi le 2 % d'expertes et d'experts les plus cités à travers la planète en 2024.

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE RECHERCHE

La planification stratégique de la recherche 2020-2025 met de l'avant deux grands objectifs :

- Soutenir prioritairement les orientations et les axes de recherche définis pour la période 2020-2025;
- Valoriser les travaux et les retombées de la recherche menée sous toutes ses formes et auprès des différents milieux partenaires.

Ces deux objectifs généraux se déclinent en cinq objectifs particuliers :

- Nouer, diversifier et renforcer des partenariats structurants sur les scènes régionale, nationale et internationale;
- Accroître le financement de la recherche autour d'enjeux ciblés et dans des créneaux de recherche audacieux et distinctifs;
- Développer la recherche de type intersectorielle ou interdisciplinaire;
- Intensifier la capacité innovante en recherche par l'application des principes EDI;
- Accroître la visibilité et le rayonnement des chercheuses et des chercheurs, de leurs travaux et des infrastructures de recherche.

Concrètement, la recherche stratégique menée à l'UQTR se déploie autour **des quatre orientations suivantes**.

Environnement et transition énergétique

Depuis plus de 50 ans, l'UQTR poursuit une tradition d'excellence dans des domaines de recherche touchant l'environnement et l'utilisation des ressources naturelles. Mais les enjeux actuels liés à la transition énergétique auxquels font face les sociétés contemporaines se sont accélérés depuis le tournant du siècle et exigent désormais une mobilisation scientifique sans précédent et sans frontière. Les travaux permettent d'apporter des réponses concrètes et durables, contribuant ainsi à freiner la mise en péril de l'intégrité de nos ressources. Cette orientation se concentre sur les axes suivants :

- Changements globaux et adaptation des écosystèmes;
- Transports verts, efficaces et sûrs;
- Matériaux innovants et intelligents;
- Réseaux électriques intelligents;
- Économie circulaire et régions vertes.

Innovations technologiques, sociales et culturelles

L'innovation est sollicitée en permanence dans notre société. À l'UQTR, les chercheuses et les chercheurs s'y intéressent surtout pour le rôle qu'elle joue comme vecteur de transformations sociales impliquant des dynamiques collectives. L'innovation est abordée selon plusieurs points de vue : objet d'étude ou témoin de la capacité créatrice des actrices et des acteurs de la recherche.

Les travaux en innovation se déclinent selon les catégories suivantes :

- Manufacturier innovant et industrie X.0;
- Éthiques et pratiques de l'intelligence artificielle;
- Histoire, patrimoine et humanités numériques;
- Science forensique, enjeux de sécurité et de justice;
- Réussite éducative et technopédagogie;
- Pratiques culturelles et artistiques;
- Dynamisme entrepreneurial et performance des PME.

Savoirs fondamentaux et cliniques en santé humaine

De nombreuses découvertes à l'origine d'innovations majeures sont issues de la recherche fondamentale. Inscrites dans un temps long, ces recherches favorisent des changements importants à l'intérieur de nos sociétés.

L'UQTR possède déjà plusieurs secteurs d'excellence en recherche fondamentale, clinique et appliquée en lien avec la santé humaine, dont :

- Santé neuromusculosquelettique;
- Neurosciences et anatomie clinique;
- Biotechnologie végétale et sécurité alimentaire;
- Structures cellulaires et moléculaires.

Société et santé inclusives

Les problèmes et défis qui se posent à nos sociétés modernes en matière de services de santé et de prise en charge de la diversité grandissante qui les caractérise ont conduit nos chercheuses et nos chercheurs à développer des créneaux de recherche riches en thématiques aussi variées qu'actuelles.

La recherche dans cette orientation se décline dans les pôles suivants :

- Mieux-être des individus, des familles et des communautés;
- Milieux inclusifs et communautés diversifiés;
- Saines habitudes de vie;
- Santé des organisations;
- Organisation des soins de santé et des services sociaux.

RÉALISATIONS MARQUANTES SUR LE PLAN DE LA RECHERCHE

Présentation du 93^e Congrès annuel de l'ACFAS

Le 25 septembre 2024, la directrice générale de l'ACFAS, Mme Sophie Montreuil, a annoncé que l'UQTR accueillera le plus grand rassemblement scientifique multidisciplinaire de la francophonie du 11 au 15 mai 2026.

Une subvention de plus de 915 000 \$ au Centre national intégré du manufacturier intelligent (CNIMI)

Le CNIMI a reçu une subvention de 915 689 \$ de la part de PROMPT. Cet appui financier permettra de consolider et d'accroître les effectifs en recherche du CNIMI. Répartis sur quatre ans, ces fonds assureront la continuité des activités de recherche du centre, en plus de contribuer à sa croissance.

Important octroi de recherche au Laboratoire TRACES

Le laboratoire TRACES obtient un octroi de 971 379 \$ de la Fondation canadienne pour l'innovation pour financer des équipements de pointes qui permettront à des chercheurs d'extraire des informations génétiques de traces et de restes biologiques de différentes époques, contribuant ainsi à une meilleure compréhension de l'histoire et de l'évolution des populations humaines.

Le Réseau québécois sur l'énergie intelligente élit ses nouveaux dirigeants

Simon Barnabé, professeur au Département de biochimie, chimie, physique et science forensique, a été élu directeur du Réseau québécois sur l'énergie intelligente (RQEI), alors que Sousso Kelouwani, professeur au Département de génie mécanique, a quant à lui été élu pour siéger au comité scientifique.

Lancement de la programmation 2025-2030 de la Chaire Autodétermination et Handicap (CAH)

Fortes des collaborations établies dans ses cinq premières années d'activités, ce sont plus de 120 personnes provenant du milieu communautaire, universitaire ainsi que des partenaires venus de France qui se sont réunis afin d'en apprendre davantage sur cette nouvelle programmation. Cette journée a notamment été l'occasion de présenter Élise Milot, professeure titulaire à l'École de travail social et de criminologie de l'Université Laval, qui se joint au professeur Martin Caouette, du Département de psychoéducation et travail social de l'UQTR, à titre de cotitulaire de la Chaire.

Deux projets de l'UQTR retenus au Programme Samuel-De Champlain

Le Programme Samuel-De Champlain a pour visées de générer une collaboration entre la France et le Québec par le biais de partenariats interuniversitaires stratégiques autour de pôles d'excellence en formation ou en recherche. Pour l'UQTR, la professeure Mélodie Simard-Houde, du Département de lettres et communication sociale, s'est démarquée grâce à son projet « Simuler le réel, médiatiser le monde : infiction et culture médiatique » et sera jumelée avec le professeur Matthieu Letourneux de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Pour sa part, la professeure au Département des sciences de l'activité physique, Stéphanie Girard

collaborera quant à elle avec son homologue Maxime Mastagli de l'Université de Lorraine dans le cadre de son projet « Apprendre à motiver les élèves en éducation physique : un dispositif de formation impliquant l'apprentissage expérientiel et collaboratif entre les étudiantes et les étudiants français et québécois ».

Résidence scientifique au sein de l'Observatoire des réalités autochtones urbaines

La professeure Anne-Marie Leclerc du Département des sciences infirmières a été scientifique en résidence pour l'année au sein de l'équipe de l'Observatoire des réalités autochtones urbaines. Engagée depuis quelques années déjà au sein du Regroupement des centres d'amitié autochtones, elle a pour mandat de collaborer aux différents travaux en cours, dont l'enquête sur les autochtones en milieu urbain et l'accès aux services publics. Dans le volet « santé et mieux-être », elle s'intéressera aux pratiques et à l'intégration du personnel infirmier dans les cliniques de proximité des Centres d'amitié autochtones.

La recherche au cœur de la 59^e Finale des Jeux du Québec

L'UQTR et ses professeures-chercheuses et professeurs-chercheurs tiendront, en lien avec la tenue de la 59^e Finale des Jeux du Québec à Trois-Rivières en 2025, neuf projets de recherche, qui démontreront toute la synergie possible entre la science et le sport. Ces recherches toucheront les domaines de la psychologie; des loisirs, de la culture et du tourisme; des sciences de l'activité physique; et de l'ergothérapie. En somme, ce sont 17 professeures et professeurs de l'UQTR et une cinquantaine d'étudiants qui seront mis à contribution.

L'UQTR, premier membre transatlantique de l'Alliance européenne de la recherche énergétique

L'UQTR est fière d'être désormais le premier membre transatlantique de l'Alliance européenne de la recherche énergétique (EERA), grâce à l'association du Canada au Pilier II d'Horizon Europe. L'expertise de l'UQTR dans les énergies renouvelables, notamment l'hydrogène et la biomasse, est reconnue à l'échelle internationale. Cette adhésion à l'EERA permettra de stimuler les efforts collaboratifs et de favoriser les synergies et les apprentissages mutuels avec d'autres établissements de recherche de premier plan en Europe.

Nouvelles Chaires de recherche du Canada

- Chaire de recherche du Canada Économie politique de la transition énergétique (Cynthia Morinville, Sciences de l'environnement)

La nouvelle Chaire de recherche du Canada *Économie politique de la transition énergétique*, dirigée par la professeure en sciences de l'environnement Cynthia Morinville, se penchera sur les diverses dimensions sociales et économiques qui accélèrent ou entravent la transition énergétique.

- Chaire de recherche du Canada sur le métabolisme spécialisé végétal (Isabel Desgagné-Penix, Biochimie, chimie, physique et science forensique)

Les travaux de la Chaire intégreront des technologies de pointe et des méthodologies interdisciplinaires pour relever les principaux défis de la biosynthèse et de la production d'alcaloïdes. En combinant la biologie des systèmes, la bio-informatique, l'analyse biochimique, la génétique moléculaire et

l'ingénierie métabolique, la compréhension du métabolisme spécialisé des plantes sera ainsi améliorée, permettant de ce fait de développer des stratégies innovantes pour la production d'alcaloïdes.

Nouvelles Chaires de recherche UQTR junior

Ce programme de chaires institutionnelles vise à reconnaître des professeures et des professeurs susceptibles de devenir des chefs de file dans leur domaine, et à leur offrir un soutien financier pour faire avancer leurs travaux scientifiques. Au cours des années 2022-2024, douze chaires de recherche UQTR junior seront octroyées, avec l'objectif d'un investissement total de 900 000 \$.

Voici les quatre chaires de recherche attribuées en 2024-2025 :

- Chaire de recherche UQTR junior en conservation de la faune aquatique (Vincent Fugère, Sciences de l'environnement);
- Chaire de recherche UQTR junior sur les imaginaires et les technologies numériques (Emmanuelle Caccamo, Lettres et communication sociale);
- Chaire de recherche UQTR junior sur le tempérament de l'enfant (Jessica Pearson, Psychoéducation et travail social);
- Chaire de recherche UQTR junior sur les adaptations neuromusculaires (Jacques Abboud, Sciences de l'activité physique).

Nouvelle Chaire de recherche en partenariat

- Chaire sur la démocratie, le vivre-ensemble et les valeurs communes au Québec (Mireille Lalancette, Lettres et communication sociale, UQTR et Éric Bélanger, Sciences politiques, Université McGill)

Cette nouvelle chaire s'articule autour de trois axes de recherche principaux, soit les défis de la participation politique démocratique, la numérisation de la société et les phénomènes qui y sont liés (médiatisation, désinformation, polarisation et enjeux de vivre-ensemble), ainsi que les valeurs communes, la littératie sociétale et les visions du monde.

- Reconstitution de la Chaire de recherche Hydro-Québec sur la gestion transactionnelle de la demande résidentielle en puissance et en énergie (Kodjo Agbossou, Génie électrique et génie informatique)
Lancée en 2019, cette chaire a pour objectif de perfectionner des modèles de réseaux intelligents où les clients joueront un rôle plus participatif grâce à l'apport de nouvelles technologies informatiques et de communications.
- Reconstitution de la Chaire UNESCO : petite enfance et intervention précoce (Carmen Dionne, Psychoéducation et travail social)
Première chaire UNESCO de l'UQTR (2016), elle contribue à la formation d'éducateurs et d'intervenants hautement qualifiés, au grand bénéfice des enfants.

RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Priorités de développement

QUARTIER UNIVERSITAIRE DE L'UQTR A TERREBONNE

Il y a plus de 55 ans, l'aventure lanauoise de l'UQTR s'amorçait avec une offre de formation originale dans les usines de la ville et dans plusieurs sous-centres (Ferretti, 1994¹). À Berthierville, l'UQTR a offert, en 1969, à 61 policiers municipaux, provinciaux et fédéraux des cours en administration de la justice dans la Salle du conseil de l'Hôtel de Ville (Presse information, 1969²).

Aujourd'hui, ce sont douze programmes offerts sur trois sites (Joliette, L'Assomption et Terrebonne) qui sont proposés aux étudiantes et étudiants lanauois. De plus, l'Université a déménagé dans son campus à L'Assomption en août 2022, à Terrebonne en 2023 et à Joliette au cours de l'année 2024 afin de répondre encore mieux à la demande de formation de la population lanauoise.

Le projet de Quartier universitaire de l'UQTR à Terrebonne se veut un prolongement logique de la mission régionale de notre université. Partageant la vision et les valeurs de l'Université du Québec (UQ), la présence de l'UQTR dans Lanaudière répond aux fondements de la mission du réseau universitaire public. En effet, l'une des pierres d'assise de l'UQ est la primauté de l'accessibilité au savoir et à la culture. L'accessibilité aux études supérieures se développe de plusieurs façons, dont la présence de campus et de centres d'études en région qui répondent aux besoins des milieux.

Dans le but de soutenir ce projet, la ministre de l'Enseignement supérieur (MES) a annoncé, au cours de l'année 2023-2024, l'attribution d'un financement de 550 000 \$ pour la mise sur pied d'un bureau de projet afin de planifier les paramètres, dans le but de circonscrire les besoins en matière de formation et d'identifier la meilleure solution immobilière avec les partenaires du milieu.

L'année 2024-2025 a été destinée à l'élaboration d'un plan fonctionnel et technique par le bureau de projet. L'UQTR est toujours en discussion avec le MES afin d'identifier la meilleure solution pour assurer une accessibilité accrue aux études universitaires dans la région. Pour ce qui est de l'offre de formation, la réflexion se poursuit, mais il est évident que l'UQTR offrira des programmes jugés prioritaires par la région et par le gouvernement du Québec. Les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, des technologies de l'information et des sciences administratives pourraient constituer les domaines couverts par la première phase de déploiement à Terrebonne.

Cette plus grande présence régionale favorisera l'accès aux études de toute la population lanauoise. Les données indiquent que seulement 25 % des citoyennes et des citoyens de Lanaudière ont un diplôme universitaire en comparaison à 55 % pour Montréal et à 39 % pour l'ensemble du Québec. Actuellement, plusieurs étudiantes et étudiants de la région ne peuvent étudier près de leur domicile, car la capacité d'accueil

¹ Ferretti, L. (1994). *L'Université en réseau. Les 25 ans de l'Université du Québec*. Presses de l'Université du Québec. 1994, 346 p.

² Presse Information, vol. 1, no. 13, 24 octobre 1969.

de nos différents campus est limitée et que la demande pour nos formations est très forte dans Lanaudière. Le Quartier universitaire de l'UQTR à Terrebonne permettrait d'augmenter la grandeur de ses cohortes pour desservir plus d'étudiantes et d'étudiants de la région en diversifiant l'offre universitaire accessible.

Aussi, les étudiantes et les étudiants faisant un retour aux études ou en formation continue présentent un portrait différent. Principalement en emploi et aux études à temps partiel, ils doivent souvent concilier leurs études non seulement avec leur emploi, mais aussi avec la famille. Pour cette raison, plus du tiers des parents-étudiants disent avoir choisi leur université en raison de sa proximité (Enquête ICOPE 2016, Université du Québec). La présence du quartier universitaire de l'UQTR à Terrebonne favoriserait la persévérance des étudiantes et des étudiants de l'ensemble de la région de Lanaudière pour qui la proximité est un facteur de persévérance académique déterminant.

LOGEMENTS ÉTUDIANTS À DRUMMONDVILLE

L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), depuis sa création, remplit l'une de ses missions prioritaires, c'est-à-dire d'assurer l'accessibilité, l'innovation pédagogique et le resserrement des liens avec le milieu. C'est sous cette égide que l'aventure centricoise de l'UQTR s'amorçait avec une offre de formation originale dans les usines de la ville et dans plusieurs sous-centres, dont Nicolet, Victoriaville et Drummondville³.

Cette première incursion s'est poursuivie avec la mise en place des centres universitaires de Drummondville et de Victoriaville afin de répondre aux besoins de perfectionnement exprimés, d'abord, par des enseignantes et des enseignants de la région. Avec les années, la programmation académique s'est diversifiée pour couvrir principalement les besoins de formation en sciences de la santé, en sciences de l'éducation, en administration et en sciences comptables. Aujourd'hui, l'UQTR est ancrée dans la région avec son campus à Drummondville.

En plein essor, le campus de Drummondville a maintenant deux pavillons : le campus principal et le Centre national intégré du manufacturier intelligent (CNIMI). À l'automne 2024, c'étaient 1 171 étudiants qui fréquentaient l'un des 18 programmes d'études offerts représentant des besoins régionaux de main-d'œuvre. Avec une hausse de près de 800 étudiants en dix ans, la popularité de l'UQTR au Centre-du-Québec est indéniable et, encore plus surprenant, bien que le campus réponde à des besoins régionaux de formation, seulement 28 % des étudiants inscrits proviennent de la région centricoise, c'est-à-dire que 72 % des étudiants à Drummondville viennent d'une autre région accentuant la pression sur le marché locatif.

En ce sens, le logement étudiant est non seulement un besoin fondamental pour le recrutement universitaire, mais aussi un moyen de contribuer à certains besoins régionaux de main-d'œuvre et de disponibilité de logements abordables. Le besoin en logement abordable est très grand à Drummondville alors que le taux

³ Ferretti, L. (1994). *L'Université en réseau. Les 25 ans de l'Université du Québec*. Presses de l'Université du Québec. 1994, 346 p.

d'inoccupation est à 1,5 %⁴ et que 82 % des ménages du Centre-du-Québec qui recherche un petit logement ont un besoin impérieux de logement⁵.

Dans le but de positionner Drummondville comme cité universitaire ainsi que pour permettre à toutes les étudiantes et tous les étudiants de s'installer à Drummondville pour leurs études, l'Université et la Ville travaillent à un projet de résidences étudiantes auxquelles se grefferont des espaces professionnels et une offre alimentaire diversifiée à l'intention des étudiantes et des étudiants actuels et futurs. Ce projet immobilier, situé sur l'ancien site des pères Montfortains, est développé pour accueillir, à terme, 300 étudiantes et étudiants, dont 100 dans la première phase prévue.

Le projet de logements étudiants permet de répondre aux besoins de notre université, de la région de Drummondville et à divers enjeux que le gouvernement du Québec priorise. L'attraction des meilleurs talents par les universités repose sur plusieurs principes, mais la capacité d'offrir des logements abordables demeure un critère important dans le choix d'une université.

Au-delà de l'attractivité de l'UQTR, ce projet contribuerait à atténuer plusieurs enjeux régionaux, dont l'accès à des logements abordables. Ces logements étudiants réduiraient la pression sur le marché locatif de Drummondville qui présente un taux d'inoccupation de 1,5 % alors que le seuil d'équilibre est fixé à 3 %.

RESTRUCTURATION ACADÉMIQUE

Dans le cadre de sa planification stratégique 2020-2027, l'UQTR a lancé en décembre 2021 une priorité institutionnelle visant à revoir ses structures de gestion académique. Cette initiative répond à plusieurs problèmes identifiés par la communauté universitaire, notamment :

- Le développement stratégique des disciplines;
- La complexité et la lourdeur des tâches pédagogiques;
- La surcharge de travail dans les décanats et vice-rectorats;
- Le positionnement des expertes et des experts;
- Le développement de l'interdisciplinarité;
- La représentation externe des disciplines;
- La lourdeur des processus académiques et administratifs.

Ces enjeux, présents depuis plusieurs années, ont été accentués par la pandémie de COVID-19, révélant les limites des modèles de gestion actuels.

La démarche adoptée dans le cadre du Chantier sur les structures de gestion académique repose sur un processus scientifique de résolution de problème structuré en quatre étapes :

⁴ SCHL (Enquête sur les logements locatifs), 2024.

⁵ Estimation de la Société d'habitation du Québec à partir des données de Statistique Canada, CO-2359, tableau 87, reposant sur l'analyse de la taille et du genre de ménages constituant les ménages locataires d'un logement non subventionné ayant des besoins impérieux en matière de logement (sans égard au revenu) selon le recensement de 2021.

Définir (196 participations)

En 2021-2022, l'équipe de priorité a procédé à la définition du problème par l'animation de consultations dans les principales instances académiques et administratives. L'objectif principal de cette étape était d'identifier le problème.

Diagnostiquer (1 039 participations)

Les travaux effectués au cours de l'année 2022-2023 se sont concentrés sur la définition du problème et, plus précisément, sur le diagnostic de la situation actuelle en gestion académique. L'objectif principal de cette étape était de valider les enjeux vécus par la communauté universitaire.

Planifier (1 734 participations)

Pendant les années 2023 à 2025, la priorité a été donnée au développement, à l'organisation et à l'animation d'ateliers de coconstruction des solutions. L'objectif principal de cette étape est d'identifier les solutions propres à notre université. Dans le but de répondre à tous les enjeux, qu'ils soient opérationnels, tactiques ou stratégiques, une démarche en deux phases a été adoptée. La première phase a permis de construire des solutions pour soulager et renforcer les unités académiques.

La deuxième phase, que nous terminerons le 16 juin 2025, est destinée à définir notre modèle de gestion académique. Dans un premier temps, six ateliers ont été animés dans le but d'identifier les solutions propres à notre université. De ces ateliers, auxquels 210 personnes ont participé, deux modèles de gestion académique ont émergé (un modèle matriciel et un modèle facultaire) ainsi que des principes non négociables ont été identifiés.

Les travaux de l'été et de l'automne 2024 ainsi qu'au début de l'hiver 2025 ont permis à l'équipe du chantier de documenter les deux modèles pour les soumettre à la communauté au printemps 2025.

Le retour vers la communauté a débuté par une tournée d'information et de discussion (823 personnes rencontrées) qui avait pour objectif d'informer la communauté sur les raisons qui motivent le changement, la démarche qui porte les travaux, les résultats des grandes étapes et les modèles issus des ateliers du printemps 2024. Cette tournée préparait le terrain à l'évaluation des deux modèles au cours de laquelle la communauté avait l'occasion de se positionner quant aux modèles selon six critères issus du diagnostic et des ateliers de coconstruction (198 personnes ont évalué les modèles).

Les deux modèles évalués ont été soumis à un vote consultatif (454 personnes ont voté). L'objectif de ce vote était de permettre à la communauté universitaire de se prononcer sur le modèle le mieux adapté pour répondre à l'évolution de l'UQTR et à la réalisation de sa mission.

Agir (2025-2028)

Au terme du retour vers la communauté, il devenait évident que la communauté de l'UQTR veut aller vers un modèle de gestion académique de type facultaire. Après l'adoption au conseil d'administration du 16 juin 2025,

la direction de l'UQTR aura le mandat d'implanter le modèle facultaire à l'UQTR. Pour ce faire, un vice-rectorat temporaire à la restructuration académique et à l'amélioration continue (VRR AAC) sera formé pour piloter la quatrième étape du chantier : AGIR. Le VRR AAC a pour premier mandat de planifier les étapes du déploiement de la nouvelle structure de gestion académique.

Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités

1. Rehausser le taux de diplomation de la population québécoise, particulièrement dans les régions non métropolitaines

- Positionner l'Université comme un partenaire engagé et responsable aux plans régional, national et mondial
 - Nouer, diversifier et renforcer des partenariats structurants
 - Priorité 1 : Faire de Trois-Rivières une ville à vocation universitaire
 - Priorité 2 : Poursuivre le déploiement des campus de Drummondville, Lanaudière et Québec
- Développer nos savoirs et innover dans nos approches en formation et en recherche dans un monde en constante transformation
 - Transformer notre enseignement et notre recherche à l'ère numérique
 - Priorité 2 : implanter un plan d'action de la formation à distance
- Attirer et développer les talents pour enrichir l'expérience universitaire et favoriser la réussite étudiante
 - Mobiliser tous les acteurs de la communauté pour assurer la réussite étudiante dans sa diversité
 - Priorité 1 : Impliquer chacune des unités académiques et de services dans un projet institutionnel en lien avec la réussite étudiante

2. Répondre à la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l'économie québécoise

- Positionner l'Université comme un partenaire engagé et responsable aux plans régional, national et mondial
 - Nouer, diversifier et renforcer des partenariats structurants
- Attirer et développer les talents pour enrichir l'expérience universitaire et favoriser la réussite étudiante
 - Soutenir développement et la mise en valeur des compétences des membres de la communauté tout au long de leur cheminement

3. Contribuer à la promotion et à la valorisation de la langue française

- Développer nos savoirs et innover dans nos approches en formation et en recherche dans un monde en constante transformation
 - Former des citoyennes et des citoyens responsables, engagés et munis de sens critique
 - Priorité 1 : Implanter un référentiel de compétences intégrant les compétences transversales
- Attirer et développer les talents pour enrichir l'expérience universitaire et favoriser la réussite étudiante
 - Soutenir développement et la mise en valeur des compétences des membres de la communauté tout au long de leur cheminement

Plan stratégique (2020 - 2027)

Afin de permettre un déploiement optimal de la nouvelle structure de gestion académique, la direction de l'UQTR, avec l'approbation du conseil d'administration, a décidé de prolonger la planification stratégique jusqu'en 2027. Pour cette raison, le document officiel que nous vous présentons indiquera 2020-2025, mais nous devrions lire 2020-2027.

UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

2020
2025

PLAN
STRATÉGIQUE

Chères et chers collègues de la communauté universitaire,

Se donner une vision collective

Bienvenue sur le site internet consacré au **Plan stratégique 2020-2025**. Vous trouverez ici l'ensemble des informations en lien avec l'élaboration de ce grand ouvrage collectif, sa mise en œuvre et le suivi de son implantation et de

son déploiement. Une planification stratégique, c'est de rendre vivante une vision collective de notre Université.

L'Université du Québec à Trois-Rivières est à un moment charnière de son histoire, au confluent d'une tradition forgée par l'audace et le caractère distinctif des champs de savoir et de formation qu'elle investit.

Le Plan stratégique 2020-2025 illustre ce tournant. S'il s'inscrit dans la continuité de ce qui nous anime et nous différencie depuis la création de l'Université en 1969, il mise aussi

sur l'avenir. En ce sens, il met en lumière la volonté de la communauté universitaire de poursuivre son développement en affirmant encore davantage la pertinence et l'originalité de sa programmation et de ses contributions scientifiques, sociales, culturelles, artistiques et économiques, et ce, dans un monde en constante mutation.

Réunir, réinventer et rayonner sont les trois fils d'Ariane qui représentent à la fois des occasions de dépassement et des engagements individuels et collectifs. C'est sur la base de ces trois enjeux que l'UQTR compte affirmer l'importance de la diversité et de l'inclusion, redoubler d'efforts pour transformer ses pratiques et intégrer à l'ensemble de sa mission les principes de transversalité et de développement durable.

Dans le prolongement des orientations, les finalités des objectifs tracent quant à elle une trajectoire institutionnelle et précisent une vision pour chacun des objectifs stratégiques et définissent l'idéal auquel aspire la communauté universitaire dans un horizon plus lointain. C'est le grand plan collectif.

Les projets et actions émanant de ce plan permettront à nos collectivités et à nos collaborateurs de constater en l'Université et en ses membres des partenaires tout aussi responsables qu'engagés. Il en sera de même pour nos diplômés, reconnus comme des citoyens éclairés qui changeront le monde. Telles sont les ambitions de notre communauté universitaire.

Le recteur de l'UQTR,
Christian Blanchette



DÉMARCHE

Le Plan stratégique 2020-2025 est le fruit d'une démarche dynamique et collective d'élaboration et de validation qui s'est échelonnée sur une période de

15 mois, répartie en quatre phases de travail et de consultations au cours desquelles tous les acteurs de la communauté universitaire, de même que plusieurs partenaires, ont été appelés à participer.

Cohérence, alignement, excellence, engagement et coconstruction sont les maîtres-mots, ou principes, qui ont guidé cette démarche d'élaboration, de manière à ce que ce plan pour les cinq prochaines années soit un instrument de mobilisation et qu'il traduise au mieux les aspirations de la communauté universitaire.

PHASE 1.

Contextes interne et externe

Juin à novembre 2019

Tous les groupes de la communauté universitaire et plusieurs partenaires externes ont été invités à réaliser un diagnostic « MOFF » (menaces, opportunités, forces, faiblesses), afin de dresser un portrait des contextes interne et externe de l'UQTR.

Plus de 200 personnes ont participé à cette première phase de consultation.

PHASE 2.

Mission, vision, valeurs, enjeux et orientations

Janvier et février 2020

L'analyse des résultats de l'exercice MOFF a permis de soumettre à la communauté universitaire des propositions de mission, vision, valeurs, enjeux et orientations.

433 personnes ont rempli un questionnaire en ligne.

PHASE 3.

Objectifs

Mai et juin 2020

Deuxième questionnaire de consultation auquel 502 personnes ont répondu.

Mise en ligne de 21 capsules vidéo en lien avec les propositions d'objectifs. Produites par des partenaires et des membres de la communauté universitaire, ces capsules ont été visionnées plus de 2 800 fois.

Les résultats de la consultation sur les objectifs ont été présentés à l'occasion de quatre forums virtuels (pandémie oblige!) auxquels près de 400 personnes ont pris part.

PHASE 4.

Ébauche et adoption du Plan stratégique 2020-2025

Juin et juillet 2020

Consultation de la communauté universitaire sur une version quasi achevée.

Adopté par le conseil d'administration lors de sa rencontre ordinaire du 26 octobre 2020



MISSION

Résolument humaine, enracinée dans son milieu et ouverte sur le monde, l'UQTR se distingue par la qualité, la pertinence et la rigueur de sa formation et de sa production scientifique, en dotant la société de citoyennes et citoyens responsables, engagés et munis de sens critique.



VISION

Fiers de la richesse et de la diversité de notre communauté et forts de ce que nous bâtissons ensemble, nous serons reconnus comme une université innovante et inspirante dans un monde en transformation.



VALEURS

COLLÉGIALITÉ

Qui implique le respect, le partage et assure la liberté universitaire afin d'encourager un débat d'idées riche et respectueux des opinions et des personnes.

CRÉATIVITÉ

Qui consiste à faire preuve d'audace, à innover et oser emprunter des chemins moins fréquentés ainsi qu'à imaginer des solutions nouvelles et originales.

ENGAGEMENT

Qui nécessite une implication active des individus dans leur organisation, leur milieu, et les uns vis-à-vis des autres.

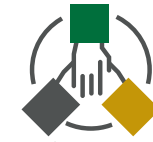
INTÉGRITÉ

Qui implique transparence et conduite responsable en matière de gestion, d'enseignement, de recherche, de direction pédagogique et de services à la collectivité.

3

ENJEUX

Les trois enjeux qui cimentent ce plan ont une portée transversale en ce sens qu'ils figurent au carrefour de l'ensemble des quatre orientations stratégiques. Ces enjeux se chevauchent, se prolongent et se complètent; leur interrelation et leur logique dynamique mettent en lumière les rapports de connexité entre chacun des aspects de la mission universitaire.



RÉUNIR

les étudiants, employés, professeurs et partenaires de tous les milieux régionaux et internationaux autour d'actions communes et transversales.



RÉINVENTER

nos modes de fonctionnement en faisant preuve d'audace et de vision.



RAYONNER

pour être reconnu, tant sur nos territoires d'appartenance qu'ailleurs dans le monde.

Cette cohésion et cette cohérence s'expriment à travers des objectifs qui, en écho aux orientations, s'enchevêtrent et sont interdépendants.

ORIENTATION

1 POSITIONNER L'UNIVERSITÉ
COMME UN PARTENAIRE
ENGAGÉ ET RESPONSABLE
AUX PLANS RÉGIONAL,
NATIONAL ET MONDIAL.



OBJECTIFS

- 1.** Affirmer et promouvoir notre caractère distinctif.
- 2.** Accentuer notre action citoyenne et en faveur du développement durable.
- 3.** Nouer, diversifier et renforcer des partenariats structurants.



ORIENTATION

2 DÉVELOPPER NOS SAVOIRS ET INNOVER DANS NOS APPROCHES EN FORMATION ET EN RECHERCHE DANS UN MONDE EN CONSTANTE TRANSFORMATION.



OBJECTIFS

1. Former des citoyennes et citoyens responsables, engagés et munis de sens critique.
2. Transformer notre enseignement et notre recherche à l'ère numérique.
3. Développer une culture de l'interdisciplinarité et de l'intersectorialité en formation et en recherche.



ORIENTATION

3 ATTIRER ET DÉVELOPPER LES TALENTS POUR ENRICHIR L'EXPÉRIENCE UNIVERSITAIRE ET FAVORISER LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE.



OBJECTIFS

1. Mobiliser tous les acteurs de la communauté pour assurer la réussite étudiante dans sa diversité.
2. Soutenir le développement et la mise en valeur des compétences des membres de la communauté tout au long de leur cheminement.
3. Mettre en place un campus intelligent, collaboratif et durable.



ORIENTATION

4 TRANSFORMER NOS PRATIQUES POUR UN MILIEU UNIVERSITAIRE AGILE, INCLUSIF ET EN SANTÉ.



OBJECTIFS

1. Promouvoir un milieu de vie sain, diversifié et inclusif.
2. Réinventer nos processus de décision et de gestion ainsi que nos structures académiques et administratives.
3. Déployer le modèle de leadership partagé à l'ensemble de l'organisation.





REMERCIEMENTS

Aux étudiants, aux professeurs, aux chargés de cours, aux professionnels, aux employés de bureau, de soutien, administratifs et de service, ainsi qu'aux cadres de notre université pour leur participation active tout au long du processus d'élaboration du plan stratégique ;

Aux membres du comité sur les orientations stratégiques pour leur gouvernance éclairée et leur apport constructif ;

À nos experts provenant tant de l'interne que de l'externe, qui ont généreusement enrichi la réflexion préparatoire aux forums en nous livrant analyses et perspectives sur vidéo, et ce, au cœur même de la période « chaude » de la pandémie ;

Au professeur Denis Lagacé, à la directrice du Bureau du recteur, Martine Lesieur, et à la chargée de projet, Éléonore Daniel-Vaugeois, pour leur leadership, leur rigueur et leur accompagnement tout au long de la démarche.

Tous ensemble, vous avez mis fièrement l'épaule à la roue pour doter l'Université du Québec à Trois-Rivières de ce **Plan stratégique 2020-2025**.

À vous toutes et tous d'en réaliser toutes les ambitions !

Conception graphique :
Service des communications et des relations avec les diplômés





2020
2025
PLAN STRATÉGIQUE

MISSION

Résolument humaine, enracinée dans son milieu et ouverte sur le monde, l'UQTR se distingue par la qualité, la pertinence et la rigueur de sa formation et de sa production scientifique, en dotant la société de citoyennes et citoyens responsables, engagés et munis de sens critique.

ORIENTATION

Positionner l'Université comme un partenaire engagé et responsable.

OBJECTIFS

1. Affirmer et promouvoir notre caractère distinctif.
2. Accentuer notre action citoyenne et en faveur du développement durable.
3. Nouer, diversifier et renforcer des partenariats structurants.



ORIENTATION

Attirer et développer les talents pour enrichir l'expérience universitaire et favoriser la réussite étudiante.

OBJECTIFS

1. Mobiliser tous les acteurs de la communauté pour assurer la réussite étudiante dans sa diversité.
2. Soutenir le développement et la mise en valeur des compétences des membres de la communauté tout au long de leur cheminement.
3. Mettre en place un campus intelligent, collaboratif et durable.



ORIENTATION

Développer nos savoirs et innover dans nos approches en formation et en recherche dans un monde en constante transformation.

OBJECTIFS

1. Former des citoyennes et citoyens responsables, engagés et munis de sens critique.
2. Transformer notre enseignement et notre recherche à l'ère numérique.
3. Développer une culture de l'interdisciplinarité et de l'intersectorialité en formation et en recherche.



ORIENTATION

Transformer nos pratiques pour un milieu universitaire agile, inclusif et en santé.

OBJECTIFS

1. Promouvoir un milieu de vie sain, diversifié et inclusif.
2. Réinventer nos processus de décision et de gestion ainsi que nos structures académiques et administratives.
3. Déployer le modèle de leadership partagé à l'ensemble de l'organisation.

VISION

Fiers de la richesse et de la diversité de notre communauté et forts de ce que nous bâtissons ensemble, nous serons reconnus comme une université innovante et inspirante dans un monde en transformation.

VALEURS

Collégialité . Créativité . Engagement . Intégrité

UQTR

